

Aqua Domitia

1^{ère} réunion thématique :

Croissance démographique, besoins économiques, développement touristique

La séance est ouverte à 18 heures 10.

Introduction

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Bonsoir Mesdames, Messieurs. Je vous remercie de votre présence. Je suis Philippe Marzolf, président de la Commission Particulière du Débat Public (pour le projet Aqua Domitia. Je suis accompagné des autres membres. Comme il est de tradition de faire un accueil républicain, nous allons demander à Monsieur le député-maire de le faire.

Gilles d'ETTORE, député maire d'Agde

Madame la conseillère régionale, Monsieur le conseiller régional, Mesdames, Messieurs, je suis très heureux de vous accueillir sur la commune d'Agde, dans cette salle des fêtes qui a fait peau neuve, pour, je l'espère, vous intéresser à ce débat d'Aqua Domitia qui est un projet très important pour l'avenir de notre région, en matière d'approvisionnement en eau. Je suppose que vous aurez des questions à poser, un débat suscitant des réactions. Comme il est de tradition dans cette vieille ville démocratique, j'espère qu'il sera bien nourri. Je vous laisse, Monsieur, le soin de prendre le relais.

Philippe MARZOLF

Merci beaucoup. Nous regrettons qu'il n'y ait pas plus de monde. Aujourd'hui a lieu la première réunion thématique sur la croissance démographique, les besoins économiques et le développement touristique, mais pour commencer, je vais vous présenter très rapidement le programme. Je vais vous présenter le débat puis Agnès Jullian, vice-présidente du Conseil régional parlera au nom du président du Conseil régional, Monsieur Christian Bourquin. Nous aurons ensuite deux tables rondes : une sur les besoins liés à la croissance démographique et une autre sur les besoins en eau brute pour le développement économique, touristique, de plein air, des golfs, etc. Des intervenants viendront nous expliquer leurs positions par rapport à ce projet et par rapport à leurs besoins.

Nous allons revenir dans le cadre du débat. C'est BRL, maître d'ouvrage du projet Aqua Domitia, qui a saisi la CNDP le 29 décembre 2010, sur un volume de transfert d'eau interbassin. Il s'agit du décret d'octobre 2002, par rapport à la loi de février 2002, qui a demandé à la CNDP, en tant qu'autorité administrative indépendante, de veiller au respect de la participation du public et à

l'élaboration de tous les grands projets d'intérêt national, d'aménagement et d'infrastructure, des TGV, des autoroutes. Nous avons déjà eu un débat public par exemple sur la ligne grande vitesse Montpellier/Perpignan.

La CNDP avait été saisie un an avant sur ce même projet, et au vu du dossier que BRL et la région nous avaient envoyé, nous avons décidé que le maillon sud pouvait faire simplement l'objet d'une concertation. Pas seulement parce qu'il y avait urgence d'après BRL, mais également parce que les études de besoin, de prélèvement et de ressources étaient disponibles pour le maillon sud, mais ne l'étaient pas encore pour les autres maillons. Nous avons donc dit à BRL de faire la présentation sur le maillon sud et de nous ressaisir lorsqu'ils auraient les autres études, besoins et prélèvements des ressources possibles. C'est pour cela qu'ils nous ont ressaisis en décembre 2010. La CNDP a nommé les membres de la Commission Particulière et moi-même comme président.

Je suis moi-même vice-président de la Commission Particulière. Vous avez également Mireille Leteur, Claude-Sylvain Lopez et Cécile Valverde qui sont les trois autres membres. Je vous rappelle que tous les membres des Commissions particulières sont indépendants, parce qu'ils sont nommés par la CNDP, et également neutres. Nous n'avons pas d'avis à donner sur le projet, nous sommes là pour organiser le débat, pour faire circuler le dialogue entre les acteurs, le grand public et le maître d'ouvrage.

Quel est l'objectif du débat public ? C'est d'abord de s'informer sur le projet, c'est pour cela que des documents sont disponibles, ainsi qu'un site Internet. D'obtenir des réponses à des questions, et une quinzaine de questions a été posée sur le site Internet. Le maître d'ouvrage répond à ces questions et nous vérifions les réponses. Puis également de donner son avis sur l'opportunité, s'il faut le faire ou pas, quels sont les objectifs, pour quoi faire, et les principales caractéristiques. Ce qui est important dans le débat public, c'est d'abord l'opportunité de le faire ou pas.

Ce débat public va durer quatre mois, du 15 septembre au 29 décembre. Dans les deux mois suivants, la Commission Particulière va élaborer un compte-rendu, sans donner son avis, ce sera simplement un compte-rendu de ce qui a été dit par le public. Puis nous en tirerons les enseignements. La CNDP va bien sûr faire un bilan, puis trois mois après la publication du bilan et du compte-rendu, le maître d'ouvrage prendra une décision, après avoir débattu, après avoir fait ressortir les enseignements. Il devra décider des principes et conditions de poursuite du projet, de la façon dont le modifier, des mesures à prendre pour répondre aux enseignements du débat public. En fin de compte, il y a bien un lien entre le débat public et la décision. Madame la vice-présidente de la Région pourra peut-être préciser ces questions-là parce qu'elles ont déjà été abordées lors de la première réunion.

Le premier principe du débat public, c'est la transparence. Tout ce qui a déjà été dit, tout ce qui va être dit, tout ce qui va être publié est rendu public. Nous sommes justement là pour tout rendre public. Le principe d'équivalence : toutes les personnes concernées par le projet, Monsieur x ou Madame y ont autant la possibilité de s'exprimer que Madame Jullian, vice-présidente du Conseil régional. Nous sommes là, nous, commissions particulières, pour écouter toutes les personnes concernées, quelle que soit leur représentativité. Vous pouvez être pour ou contre, mais il faut dire pourquoi, et quelles solutions alternatives vous proposez. C'est donc vraiment le débat à partir des arguments qui est important. Ce seront les arguments qui seront échangés qui seront retenus dans les enseignements.

Les documents du débat. Vous avez pu les avoir à l'entrée, il y a un journal du débat, un dépliant de trois volets, un site Internet. Vous avez déjà vu le dossier du maître d'ouvrage, de 120 pages, et sa synthèse. Puis bien sûr, toutes les études déjà réalisées sont disponibles sur le site Internet ou dans les bureaux de la Commission à Montpellier.

Au cours du débat, tous les avis et contributions écrites, ou audiovisuelles seront pris en compte. Je vous rappelle que vous pouvez vous faire interviewer au niveau audiovisuel pour donner votre avis, ce qui est un petit peu plus dynamique et vivant, et ce sera mis sur le site directement. Cinq personnes ont déjà fait ces interviews. Toutes les délibérations sur les collectivités seront rendues publiques, et certaines contributions vont être transformées en cahier d'acteurs, avec la même maquette. Cinq ont déjà été imprimées, comme vous avez pu le voir à l'extérieur. Il y a une maquette pour tous les cahiers d'acteurs, mais ce sont les expressions des acteurs eux-mêmes. Nous sélectionnons ces cahiers d'acteurs en fonction des arguments qui sont écrits, et ces cahiers d'acteurs répondent bien aux questions d'opportunités, d'objectifs et de caractéristiques par rapport au projet. Bien sûr, les études et les documents complémentaires seront mis sur le site, au fur et à mesure.

Le site Internet est bien sûr un point important, parce que de plus en plus de personnes vont sur Internet. D'ailleurs ce soir, la réunion est retransmise en direct sur Internet et les personnes peuvent poser des questions. Je salue d'ailleurs les internautes qui sont en ligne. Nous avons un ordinateur qui nous permet de recevoir directement les questions des internautes. Il y a bien sûr un système de questions/réponses, des espaces de discussion thématiques, en fonction des cinq thématiques, mais également un espace de discussion en fonction des différents territoires et des différents maillons qui ont été organisés. Je vous ai déjà parlé des interviews vidéo.

Après chaque réunion publique, le verbatim complet de la réunion sera mis en ligne sur Internet, par écrit, ainsi qu'une synthèse, et deux jours après la réunion publique, la CPDP mettra sur le site Internet les enseignements qu'elle a tirés pour que les personnes puissent continuer à débattre. Il y a eu une couverture médiatique importante, des campagnes de publicité dans la presse écrite, à la radio, parution dans les journaux et magazines des collectivités des acteurs du territoire. Je tiens à les remercier d'avoir relayé l'information. Malheureusement, peu de grand public vient participer à ces réunions. Quand on parle de sécurisation de l'approvisionnement en eau, avec une conduite enfouie, cela n'a peut-être pas assez d'impact sur le territoire pour que les gens se mobilisent par rapport à ce genre de projet, malheureusement. En tout cas, certains acteurs sont là et sont présents à chaque réunion.

Après avoir rencontré plus de 80 acteurs sur le territoire et avoir fait une consultation sur Internet, nous avons élaboré ensemble, avec ces acteurs, quelles étaient les questions posées dans le débat et les thématiques sur lesquelles il fallait débattre. Les grandes questions, c'est de savoir quels sont les besoins en eau des territoires susceptibles d'être desservis par le projet, quelles sont les parts de besoin. Le projet apporte-t-il une réponse adaptée à ces besoins ? Si oui, à quelle condition, si non, y a-t-il d'autres solutions alternatives ? C'est donc un débat très ouvert.

Nous aurons 13 réunions publiques, avec une réunion d'ouverture qui a eu lieu la semaine dernière, 5 réunions thématiques, six réunions territoriales et une réunion de clôture, entre 18 et 21 heures, dans les 11 villes de la région. Nous allons en effet essayer d'aller partout dans la région. Je ne vous parlerai pas de la réunion d'ouverture, mais la première réunion thématique a lieu ce soir. Nous allons donc regarder les usages par rapport à la croissance démographique. Quels sont les usages, les besoins en eau brute pour le développement économique ?

La deuxième réunion thématique porte sur les incidences qu'aurait le projet sur le prix de l'eau et sa gestion, ce qui est important si on fait des investissements. Quels seraient les coûts des travaux et comment seraient-ils financés ? Conduite principale, mais également réseaux secondaires. Le prix de l'eau brute et l'eau potable qui ont en découlerait, les coûts et les exploitations des forages, voir s'il faudrait les arrêter ou pas. La gouvernance et l'organisation de la gestion de l'eau en général, comment cela va se décider. Puis à la suite du débat, comment la gouvernance va continuer, comment les personnes vont pouvoir continuer à être informés et à participer à la décision.

La troisième réunion thématique a pour thème : « L'eau du Rhône est-elle une ressource suffisante, pérenne et de qualité ? ». C'est un prélèvement dans l'eau du Rhône. Le projet Aqua Domitia permet-il au territoire de s'adapter au changement climatique, dont on parle de plus en plus ? Contribue-t-il au maintien du bon état des milieux aquatiques ? C'est une directive européenne qu'il est nécessaire de respecter.

La quatrième réunion thématique aura lieu à Béziers. « Y a-t-il d'autres solutions ? Quelles autres solutions pouvons-nous envisager ? ». Nous regarderons toutes les ressources connues qui existent, les barrages, les forages, les ressources potentielles en eau profonde, les économies d'eau et d'autres ressources au niveau de la récupération des eaux fluviales, diminution des pertes de réseau ». Toutes ces questions-là seront abordées, avec à chaque fois, des experts ou des acteurs qui ont une expérience dans ce domaine.

La cinquième réunion thématique aura pour thème : « Le projet répond-il aux besoins agricoles ? Faut-il irriguer la vigne languedocienne ? C'est une question de fond. Quels sont les besoins actuels et à venir pour l'agriculture languedocienne ? Cela permet-il une diversification des cultures, maraîchages et fruits ? Faut-il irriguer la ville ? Nous avons mis cette réunion le plus tard possible pour que toutes les vendanges soient finies et que les agriculteurs puissent venir s'exprimer lors de cette réunion, même si les vendanges sont plus précoces en raison du changement climatique. La réunion aurait pu avoir lieu plus tôt, mais nous avons préféré attendre que tout le monde soit disponible.

Les six réunions territoriales auront lieu en fonction des six maillons, la BRL va vous l'expliquer. Puis la réunion de clôture se déroulera à Narbonne le 15 décembre, puis nous commencerons à tirer les premiers enseignements du débat public et nous demanderons également au maître d'ouvrage et aux acteurs de faire la même chose.

Nous avons fait des actions spécifiques, et je suis très content, parce que j'en suis à mon septième débat public et ce sont toujours des projets qui mettent longtemps avant de sortir de terre. Les jeunes, pour une autoroute ou un TGV, ne viennent pas souvent en réunion publique, et c'est pour cela que nous avons une page sur Facebook. Nous essayons également de faire passer les informations par Twitter, leur moyen d'expression actuel. Mais ils ne viennent pas souvent. Là par contre, nous avons fait une action spécifique envers les étudiants de l'université de Montpellier et les lycées. Je remercie d'ailleurs la région de nous avoir permis de mobiliser ces lycées qui sont dans une démarche de développement durable. Il va également y avoir un débat au sein de l'université, le 9 novembre. Ce sont les étudiants qui vont organiser eux-mêmes le débat, et choisir des experts, avec notre appui logistique. Nous participons aussi au programme pédagogique de classes de lycée. Les jeunes vont donc pouvoir s'exprimer et donner leur avis sur un projet d'avenir.

La dernière sera un atelier d'experts, et nous rencontrerons les 80 acteurs pour la préparation du débat. Nous nous sommes aperçus que beaucoup s'interrogeaient pour savoir s'ils avaient assez de

connaissances dans les ressources hydrauliques de la région, surtout les souterraines. Nous avons proposé aux experts hydrogéologues de la région Languedoc-Roussillon de se réunir et de voir ensemble s'ils pourraient répondre à ces questions. D'abord, lister les études déjà effectuées sur les ressources en eau surface et souterraines, qu'ils disent si ces connaissances sont suffisantes ou pas, et dans le cas contraire, quels types d'études complémentaires faudrait-il avoir pour rechercher d'autres ressources complémentaires. Les conclusions de cet atelier seront rendues publiques au cours du débat.

J'avais 15 minutes, j'ai mis 15 minutes et 7 secondes. Nous verrons si tous les intervenants ce soir seront aussi réguliers, et nous vérifierons que c'est bien le cas. Avez-vous des questions sur l'organisation du débat. Si j'ai été clair, je vais demander à Madame Agnès Jullian, vice-présidente du Conseil régional, déléguée au tourisme, et Monsieur Jean-Pierre Vivier, de monter sur scène et de nous présenter le film sur Aqua Domitia et de donner la position de la région et la façon dans laquelle vous rentrez dans le débat public. Vous avez 15 minutes.

Un document vidéo de présentation du projet Aqua Domitia est projeté.

Depuis l'antiquité, le Languedoc-Roussillon a été aménagé pour réguler, stocker et acheminer l'eau au plus près des activités humaines. Les grands ouvrages hydrauliques créés par DRL depuis la fin des années 50 alimentent aujourd'hui, en période estivale, près d'un million de personnes, touristes et habitants permanents, ainsi que près de la moitié des surfaces irriguées. Il est la propriété du Conseil régional du Languedoc-Roussillon depuis 2008.

Région attractive, le Languedoc-Roussillon connaît depuis plusieurs années l'une des plus fortes croissances démographiques de France. D'ici 20 ans, sa population devrait encore augmenter de 500 000 à 800 000 nouveaux habitants. La région doit donc faire face à un double défi : sécuriser les ressources en eau pour répondre aux besoins d'une population en forte croissance, tout en préservant les milieux naturels qui constituent une richesse exceptionnelle et un facteur d'attractivité pour son territoire.

Ce défi s'inscrit dans un contexte du changement climatique avéré. Au cours des 30 dernières années, la température a augmenté de 1,5 degré en moyenne, dans la région, et d'ici 2100, la température devrait continuer de croître, les précipitations de baisser et le débit d'étiage des rivières pourrait diminuer de 30 à 50 %. Face à ce constat, la région et les cinq départements du Languedoc-Roussillon ont lancé en 2005 la réflexion prospective Aqua 2020. Unique en France, cette démarche a mobilisé l'ensemble des acteurs de l'eau. Elle a débouché sur un diagnostic partagé, mettant en lumière la dégradation des ressources locales, et proposant une gestion économe et plus solidaire de l'eau pour préserver les milieux et le développement futur des territoires. La charte de gestion durable des ressources en eau, signée par la région et les cinq départements, reprend ces objectifs qui ont été déclinés dans les politiques soutenues par chacune des collectivités partenaires.

À côté de programmes d'économie d'eau et de réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, un projet fédérateur a été retenu par la région et les départements de l'Hérault et de l'Aude. Baptisé Aqua Domitia, il doit permettre de relier les réseaux alimentés par le Rhône avec ceux alimentés par le barrage des Monts d'Orb. En conjuguant la ressource Rhône et les ressources locales, il vise à sécuriser l'approvisionnement des territoires depuis Montpellier jusqu'au littoral audois, pour faire face à des pénuries liées à la sécheresse, à des pollutions ou à des incidents. La région a confié à DRL, concessionnaire du réseau hydraulique régional, la maîtrise d'ouvrage de

ce projet qui s'inscrit dans la logique du pacte régional : garantir l'accueil de nouvelles populations et un développement harmonieux des territoires, tout en préservant les milieux aquatiques.

Aqua Domitia est composé de canalisations d'eau brute, d'une longueur totale d'environ 130 kilomètres, d'un diamètre compris entre 60 à 120 centimètres, pouvant faire transiter jusqu'à 2,5 mètres cubes seconde. Leur emprise au sol sera réduite à une étroite servitude de passage, compatible avec un usage agricole. La réalisation de ce projet est prévue de façon progressive, maillon par maillon, en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs des territoires concernés, et en tenant compte de l'urgence des besoins à satisfaire localement. Son coût total est évalué à 140 millions d'euros.

En apportant une deuxième ressource, abondante et renouvelable, issue du Rhône, le projet Aqua Domitia offre une solution de secours aux territoires traversés et permet de faire face à l'augmentation des besoins liés à l'accueil de nouvelles populations. Il permet de ne pas gaspiller l'eau potable pour des usages qui ne l'exigent pas. Il répond aux besoins des acteurs économiques, agriculteurs, industriels, acteurs touristiques, et il constitue un facteur de croissance économique et de compétitivité pour les territoires. Il rend possible une baisse des prélèvements sur les milieux aquatiques les plus sollicités. A la demande de la Commission Nationale du débat public, un débat public est engagé, cet automne 2011 par une commission indépendante, pour permettre à l'ensemble des citoyens de s'informer et s'exprimer sur le projet.

Agnès JULLIAN, vice-présidente du Conseil régional déléguée au tourisme

Bonjour à tous et à toutes. Je voudrais tout d'abord remercier Gilles d'Ettore, maire d'Agde, de nous accueillir dans cette salle. Je crois que c'est l'occasion d'avoir ce débat qui s'engage pour la deuxième session. Nous venons de découvrir le film qui présente le projet Aqua Domitia et la démarche qui en découle. Je voudrais insister sur les points qui nous intéressent aujourd'hui : les besoins liés à la croissance démographique, au développement économique et au tourisme.

Avant toute chose, je souhaiterais clarifier les rôles de chacun. La région est propriétaire du réseau hydraulique régional. C'est la région qui porte le projet Aqua Domitia, et cet ouvrage est concédé à l'entreprise BRL, c'est-à-dire que la SEM BRL est l'opérateur technique d'Aqua Domitia, pour la région. Le film l'a prouvé, mais l'attractivité du Languedoc-Roussillon se confirme chaque année. Vous l'avez peut-être vu, le *Midi Libre* a relaté hier le pourcentage d'habitants natifs du Languedoc-Roussillon en région, et nous sommes la région la plus faible de France avec 51 %. Nous pourrions croire que c'est un mauvais résultat, mais je crois au contraire que c'est un très bon résultat. Il n'a d'ailleurs cessé de progresser depuis 2007, qui était la source INSEE de cette enquête. La région voisine PACA était à 54 %. Si vous êtes tous languedociens ou roussillonnais ici, sachez que vous n'êtes plus que 51 % de cette région.

Cet aspect se traduit par l'augmentation soutenue du nombre de ces habitants, et nous avons des chiffres qui sont quand même assez importants, 1 000 à 1 500 habitants de plus par mois pour le seul département de l'Hérault, ainsi que par l'accueil de nombreux touristes en période estivale. Cette vitalité démographique est incontestablement l'un des principaux facteurs de croissance de la région, et le Conseil régional fait le choix d'accueillir les nouveaux arrivants, mais pour cela, nous posons des conditions. Que cela puisse se réaliser sans dégrader le cadre de vie et la qualité de l'environnement. Ces conditions justifient les choix qui nous ont conduits au projet Aqua Domitia

et de notre politique sur l'eau. Nous ne sommes pas dans une politique de l'offre et du gaspillage des ressources naturelles. Aqua 2020 est un diagnostic qui a au contraire examiné le plus précisément possible la demande, d'une part la demande en termes d'eau potable pour une population en augmentation, la demande en eau d'irrigation pour l'agriculture et les espaces verts, et enfin, la demande pour les usages touristiques ou industriels, qui sont ceux qui nous réunissent aujourd'hui. L'eau potable est le principal facteur de cette demande. Nous l'avons estimé à partir des projections de population de l'INSEE, comme vous l'avez vu dans le film. 600 000 à 800 000 nouveaux habitants sont attendus d'ici 30 ans. Ces populations nouvelles constituent une chance pour le développement économique de la région. Il faut donc les accueillir au mieux et prévoir une offre de logement, de transport, mais aussi d'eau suffisante. C'est une véritable démarche d'aménagement du territoire qui doit être menée et à laquelle la Région travaille dans le cadre de son SRAT.

Nous avons l'ambition de mieux répartir les populations et l'emploi sur le territoire, et de construire un modèle d'organisation durable de l'espace. Pour cela, il faut préserver les espaces naturels, maintenir les espaces disponibles pour l'agriculture et développer une économie régionale performante. Comment répondre aux besoins en eau de ces populations nouvelles ? Plusieurs réponses. D'abord en gérant de manière économe l'eau, en luttant contre le gaspillage et les fuites des réseaux. Je crois que nous y sommes tous sensibilisés au quotidien. Nous avons l'objectif de faire diminuer de 10 % les consommations individuelles. C'est un objectif ambitieux, et bien que la prise de conscience soit de plus en plus évidente, cela ne suffira pas. Nous avons donc besoin d'un apport complémentaire en eau, et l'eau du Rhône est nécessaire pour équilibrer ce bilan. C'est cela Aqua Domitia.

Cependant, nos efforts sur les économies d'eau représentent plus que le volume du projet Aqua Domitia. Si nous ne réalisons pas ce projet, cela sera aux dépens d'autres usages, notamment agricoles et aux dépens des milieux aquatiques. Outre son impact environnemental, le déclin de l'agriculture régionale, consécutivement des paysages, mais aussi la dégradation du milieu aquatique, c'est plus globalement l'attractivité de la région qui en serait touchée. Or, la qualité des paysages et des espaces naturels est bien le moteur du secteur touristique, qui est la première activité économique de la région, 15 % du PIB pour ceux qui ne le savent pas. Concernant les besoins économiques, l'étude prospective des besoins nous indique une augmentation de la demande de l'ordre de 5 millions de mètres cubes par an. Ce chiffre est à entendre hors agriculture, qui est bel et bien une activité économique, mais qui sera abordée dans une réunion ultérieure et thématique particulière. Ces besoins économiques sont donc bien moindres que les besoins en eau potable, toutefois, ils seront décisifs pour permettre une amélioration de la qualité de l'offre touristique sans danger pour les ressources locales en eau. Je pense en particulier à l'arrosage des espaces verts dans l'hôtellerie de plein air, qui se fait trop souvent avec de l'eau potable, alors que de l'eau brute suffirait. Nous y reviendrons tout à l'heure dans le débat.

Nous savons que c'est sur la bande littorale, et en été, alors que les ressources locales sont faibles, que la demande est la plus forte, que ce soit sur le réseau d'eau potable ou bien des forages. Ce puisage s'effectue à la période la plus sensible, en été. Il y a donc nécessité de substitution de ressources à laquelle Aqua Domitia pourra répondre. La région mène une politique touristique très ambitieuse, orientée vers la montée en gamme de l'offre touristique, la diversification de cette offre pour répondre aux nouvelles attentes des clientèles et en attirer de nouvelles. Nous pouvons penser notamment aux diversifications de filières comme le tourisme nature, l'art de vivre, l'oenotourisme et le tourisme patrimonial. Vous le savez aussi, le positionnement fort de la marque « Sud de

France » sur les marchés français et internationaux, permettra d'acquérir de nouvelles clientèles. Pour ma part, je reviendrai davantage sur le sujet touristique, mais tous ces aspects de la politique touristique doivent être menés en parfait accord avec notre politique de gestion durable de l'eau. C'est ce que nous faisons. Je tenais à vous le préciser, Aqua Domitia est bien un projet d'aménagement du territoire, un projet pour les habitants du Languedoc-Roussillon. Merci.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Merci Madame Jullian. Avez-vous quelques questions rapides avant de passer à la première table ronde, notamment sur l'évolution démographique ? Madame Jullian fera partie de la deuxième table ronde sur le tourisme.

Débat avec le public

Marie-Line ASSENAT, présidente de l'Association des consommateurs d'eau de Sète

Bonsoir, je suis Madame Assenat, présidente de l'Association des consommateurs d'eau de la ville de Sète, association qui fait par ailleurs partie de la coordination régionale des usagers de l'eau du Languedoc-Roussillon, et accessoirement, élue de l'opposition à Sète. Je pense que nous aurons effectivement l'occasion de revenir aux problématiques en termes d'aménagement de territoire, mais je voudrais rebondir sur ce que vous disiez en termes d'économie d'eau et de gaspillage. Vous dites, j'espère à juste titre, que les élus et tout le monde, sur chaque commune, va dans le sens de faire des économies sur les réseaux. Je voudrais quand même appuyer et mettre le doigt sur ce qui fait mal. Dans notre ville, 30 % d'eau part dans la nature, certaines villes en Languedoc-Roussillon comme Lunel, Pézenas où nous avons un rendement à 50 %, ce qui est quand même assez effrayant. Il faut donc moduler cela et, dans un premier temps, mettre l'accent là-dessus et inciter vraiment les politiques locales, tous les élus sur le plan local, à réaliser ces économies. Bien sûr, ils ne maîtrisent pas forcément la chose puisque nous avons beaucoup de gestionnaires de l'eau privée, qui sont plus ou moins soucieux de cela. C'était une première observation qu'il fallait, me semble-t-il, mentionner.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Sur les pertes du réseau qui peuvent être très importantes.

Marie-Line ASSENAT, présidente de l'Association des consommateurs d'eau de Sète

Il y a des pertes de réseau extrêmement importantes, en raison du mauvais entretien. Les investissements structurels relevant des communes, elles n'ont pas toujours les moyens de faire des investissements qui permettraient d'avoir un renouvellement des réseaux conséquent. Mais il y a aussi des efforts à faire auprès des gestionnaires, qu'ils soient communaux, surtout quand ce sont des délégataires, des fermiers. C'était juste une petite parenthèse, mais en lien direct avec le projet Aqua Domitia.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Merci. Les pertes de réseau sont de toute façon un des éléments des politiques.

Agnès JULLIAN, vice-présidente du Conseil régional déléguée au tourisme

Je crois que cela a été dit, nous ne sommes pas maître d'ouvrage sur les communes. Par rapport au délégataire DRL, je pense qu'avant de faire le tuyau Aqua Domitia, nous veillons quand même à ce qu'il y ait de moins en moins de fuites, et l'objectif est qu'il n'y en ait pas du tout. Donc effectivement, les premières économies naîtront de la réparation des réseaux éventuels.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Madame parlait beaucoup d'eau potable. Une dernière question, puis nous passerons à la table ronde. De toute façon, vous aurez l'occasion de poser des questions, tout au long de la soirée.

Michel LEGENDRE

Michel Legendre, ville de Montblanc. Y aura-t-il d'autres thématiques, parce que la viticulture est oubliée dans cette thématique numéro 1.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Vous n'étiez peut-être pas là au tout début quand j'ai présenté.

Michel LEGENDRE

Je viens d'arriver.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Vous l'avez sur le journal du débat, la prochaine thématique sur la vigne aura lieu début novembre

Michel LEGENDRE

A quel endroit ?

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Le 3 novembre à Capestang. Le programme se trouve sur le Journal du débat.

Sylvain LOPEZ

Une question de méthode sur le débat a été posée par un internaute : « Une connaissance précise des ressources en eau dans les nappes n'est-elle pas un préalable à une estimation des besoins de transfert de l'eau du Rhône ? », « Pourquoi l'atelier permettant de répondre à cette question n'est-il pas présenté en début de débat public ? ».

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

L'atelier doit travailler. Comme le débat public a commencé début septembre, l'atelier n'a pu démarrer que début septembre. Deux réunions de l'atelier ont déjà eu lieu, et normalement, dans la réunion sur les économies d'eau et les autres solutions alternatives, une parole de l'atelier d'expert présentera les résultats de ses réflexions. Nous ne pouvons pas organiser des réunions ou des ateliers d'experts avant le débat public.

Première table ronde Les besoins liés à la croissance démographique

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Monsieur Pierre Girard, chef du service des études et de la diffusion à l'INSEE Languedoc-Roussillon va nous présenter les projections de développement démographique pour la région Languedoc-Roussillon, avec les différentes hypothèses. Ensuite Stéphanie Leulliette, Directrice du Syndicat mixte du SCOT du Biterrois va nous dire comment ces orientations sont retenues dans un SCOT. Cathy Vignon, de l'Association Paillade Mosson Coulée Verte de Saint-Jean Environnement nous exprimera les positions de son association sur les prévisions de développement démographique. Ensuite, nous aurons un échange avec le public.

Nous recevrons ensuite trois autres intervenants : Christophe Vivier, animateur du SAGE du fleuve de l'Hérault, Denis Calvié, adjoint au maire de Bouillargues nous parlera de la mise en place des économies d'eau au niveau de la collectivité. Puis nous parlerons des besoins spécifiques à la lutte contre l'incendie, avec Pierre Bonnot, Major au Service Départemental de l'Incendie et de Secours de l'Hérault. Le Capitaine, son supérieur, est sur le terrain en train d'essayer d'éteindre un feu. Il viendra peut-être nous rejoindre en cours de réunion.

Chaque intervenant a sept minutes pour intervenir. Nous passerons ensuite aux questions.

Pierre GIRARD, Chef du service des études et de la diffusion - INSEE Languedoc-Roussillon

Bonjour à tous. Je suis Pierre Girard, chef du service des études et de la diffusion à l'INSEE Languedoc-Roussillon. Ma présentation aura pour objet de vous parler des projections de population. Je m'appuierai sur un certain nombre d'études qui ont déjà été réalisées à l'INSEE avec le Conseil régional, avec les services de l'État et d'autres collectivités. Je ferai ma présentation en trois points, un petit point de méthode très rapide, parce que je n'aurai pas le temps de beaucoup m'étendre. Ces travaux s'appuient essentiellement sur deux sources statistiques que nous utilisons à l'INSEE, le recensement de la population, et dans le recensement de la population, il y a une

question très intéressante à exploiter, notamment dans le bulletin individuel : « Où résidiez-vous 5 ans auparavant ? ». Cette question est très intéressante parce qu'elle permet de parler de ce que nous appelons les migrations et de savoir comment bougent les personnes. Nous verrons cela juste après.

Puis nous avons également les données de l'état civil qui nous permettent de connaître les naissances, les décès et d'avoir un certain nombre d'informations sur l'évolution de la population. Projection ne signifie pas prévision. Je vais vous montrer un certain nombre de choses sur les projections et nous allons faire un certain nombre d'hypothèses. Bien entendu, il peut se passer un tas d'événements qui font que nous ne suivrons pas exactement le chemin de ces projections. Ce n'est pas une boule de cristal, je me permets d'insister là-dessus.

Avant de parler des projections, et donc de demain et un petit peu plus loin, je me permettrai de parler un peu de la dynamique démographique d'aujourd'hui. La dynamique démographique d'aujourd'hui, c'est 25 000 habitants de plus par an dans notre région, et cette croissance démographique est soutenue par ce que l'on appelle les migrations. Nous allons en voir quelques effets caractéristiques. Ces migrations permettent de rajeunir la population. C'est un apport en actifs, en inactifs, puis c'est important de retenir que la dynamique démographique est surtout localisée en milieu urbain et dans les aires urbaines. Une publication va d'ailleurs bientôt sortir sur les aires urbaines, le milieu urbain. Pour demain, la dynamique démographique reste forte, mais va s'amoinrir. Il y aura toujours de très nombreuses arrivées d'actifs, mais qui ne compenseront pas le vieillissement de la population.

En deux mots, de quoi parle-t-on quand on parle du dynamisme démographique d'aujourd'hui ? C'est ce que je vous disais, le recensement de la population permet de quantifier des personnes qui arrivent ou qui partent, en fonction des réponses à cette question du recensement de la population. En haut à gauche, vous pouvez voir qu'entre 2002 et 2007 (mais cela se vérifie sur des plus longues périodes), 233 700 personnes sont arrivées sur notre territoire et 150 200 sont parties, en échange avec d'autres régions de France métropolitaine. Cela représente 16 700 personnes de plus par an, en échange simplement avec les autres régions de France métropolitaine. Les échanges avec les départements d'outre-mer représentent 300 personnes par an. Nous estimons qu'avec l'étranger, cela représente 3 900 personnes par an. Quand on additionne ces chiffres, on n'arrive pas à 25 000. Comment arrive-t-on à 25 000 ? Tout simplement parce qu'il manque un élément important de la dynamique, c'est le solde naturel. Il y a plus de naissances que de décès, pour 4 000 personnes par an.

Quand on s'intéresse aux 14 ans et plus, quand on va faire la différence entre les entrants et les sortants, quel est le solde migratoire ? C'est pour moitié d'actifs, pour moitié d'inactifs en termes de solde migratoire. J'insiste sur le terme de solde, c'est une différence. Dans trois départements, Aude, Gard et Lozère, cela va être en grande partie des personnes actives en emploi qui constituent le principal moteur, en termes d'apport migratoire. Concernant l'Hérault, cela ne vous choquera pas si je vous dis que ce sont les étudiants, et pour les Pyrénées-Orientales, des retraités. Voilà la dynamique actuelle.

Pour demain, les projections que nous faisons à horizon de 2040 nous font dire que la croissance démographique resterait très forte. Plus c'est foncé, plus le taux est fort. Comment calcule-t-on que nous allons arriver entre 3,1 et 3,5 millions d'habitants en 2040 ? Nous allons faire un certain nombre d'hypothèses, de scénarii, et nous allons prolonger les tendances en jouant sur trois paramètres : la fécondité, l'espérance de vie et les migrations. De là, nous allons créer un scénario

haut, c'est-à-dire que nous allons prendre les trois paramètres que nous estimons élevés, un scénario central et un scénario bas. C'est le scénario central que nous estimons être le plus plausible. Ce scénario central nous montre (courbe du milieu) le taux de croissance de 25 000 habitants de plus par an, qui représente plus 1 % de population, va décroître. Il est actuellement de 1,1 % et dans la période 2030 – 2040, il va décroître à environ 0,6 %. L'impact du solde naturel fait qu'il va décroître. Un autre phénomène, c'est que les personnes qui arrivent d'autres régions, ces autres régions ont elles-mêmes une dynamique démographique qui va s'amoindrir. Au fil des ans, nous allons donc avoir de moins en moins d'arrivées, mais cela reste très fort. Ce sont les taux les plus élevés des régions françaises.

Nous venons également de publier un autre exercice de projection qui montre que nous allons avoir la plus forte évolution de population active. Je n'ai pas le temps de rentrer dans les différents scénarii, simplement nous allons rajouter quelques paramètres supplémentaires. Le dernier message sur lequel je voulais insister, c'est que cet apport de population active ne sera pas compensé, bien loin s'en faut, d'une évolution qui concerne toutes les régions, et qui fait que nous allons avoir une très grande augmentation de personnes âgées, les 60 ans et plus, les 80 ans et plus, avec des situations différentes selon que l'on est dans l'Hérault, le Gard ou les autres départements.

Pour information, un grand nombre d'études ont été faites par l'INSEE, en collaboration avec la région et avec d'autres partenaires publics, que vous pouvez consulter. Sur le site INSEE.fr, il est également possible de faire des projections départementales, soi-même, selon neuf scénarios dans chacun des départements.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

8 minutes, ça va. Justement, avec ces augmentations de population, à Béziers, comment avez-vous inscrit cela dans le SCOT (schéma de cohérence du territoire) pour prévoir justement cet afflux de population ?

Stéphanie LEULIETTE, directrice du Syndicat Mixte du SCOT du Biterrois

Voici le périmètre du Schéma de cohérence territoriale, qui représente 87 communes sur l'ensemble du Biterrois, et un peu plus de 250 000 habitants. C'est un document d'urbanisme qui reflète un projet d'aménagement de territoire de l'ensemble des élus du grand Biterrois, qui va se traduire dans un document de planification qui sera opposable aux tiers. Ce document va servir notamment à décliner certaines lois et règlements, notamment les SDAGE et les SAGE, puis essayer d'apporter des réponses aux besoins du territoire, aux dysfonctionnements, notamment dans le cadre du sujet qui nous concerne, l'adéquation et l'équilibre entre les usages et la ressource en eau. C'est aussi faire des choix en termes de développement durable dans le cadre des projets locaux.

Le document est en cours d'élaboration, il n'est pas encore arrêté, ni approuvé par l'ensemble des élus. Nous avons déjà élaboré un diagnostic, puis le projet d'aménagement, le PADD. Nous sommes actuellement en cours d'élaboration du document d'orientation générale, qui va être la partie opposable aux tiers et qui permet de définir les mesures, les actions pour mettre en place le projet de territoire. Nous envisageons une approbation vers 2012.

Au niveau du territoire qui nous concerne, par rapport à la ressource en eau, nous sommes concernés par plusieurs SAGE : par le bassin de l'Hérault (qui va intervenir après), le bassin de l'Orb, le bassin de l'Aude, le bassin de Thau et la nappe d'Astia. Au niveau de la ressource en eau, nous sommes vraiment particulièrement touchés, notamment par des besoins de plus en plus croissants dans l'ensemble des domaines. Nous avons pu voir aussi qu'au vu de la typicité méditerranéenne qui nous concerne, nous avons forcément des conflits d'usage, puisque les débits sont de plus en plus bas et créent des déficits pour l'eau potable, dans certains secteurs, en l'occurrence sur le secteur qui nous concerne du Val d'Hérault.

Au niveau des enjeux du SCOT par rapport à l'eau, c'est déjà respecter la directive européenne sur la mise en place d'un bon état des ressources, mais c'est également veiller à respecter les grands principes du SDAGE et les différents SAGE qui sont en cours d'élaboration sur notre territoire. Au niveau des enjeux, cela va se traduire notamment par une maîtrise démographique et de la consommation de l'eau.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Comment faites-vous pour maîtriser la situation démographique ?

Stéphanie LEULIETTE, directrice du Syndicat Mixte du SCOT du Biterrois

Nous allons y venir. Veiller à l'équilibre de ces usages et du bon état des cours d'eau ou des milieux aquatiques, et également maintenir la richesse de ces espaces et limiter les risques liés à l'eau. Au niveau des grands objectifs du projet du SCOT, ils vont se décliner en cinq axes. Les élus ont également la volonté très forte de réduire de 50 % la consommation de l'espace, notamment l'étalement urbain de notre territoire.

Comment cela va-t-il se passer ? Nous avons commencé à réfléchir sur l'organisation et la structuration du territoire, sur la base d'une hiérarchisation des centralités, des villes et villages. Au vu de cette organisation, nous allons décliner la répartition de la population, l'offre de logement, le niveau des services et notamment le développement économique. Au niveau de la répartition territoriale de la population, voilà la projection qui a été faite. Cela fait une augmentation d'un peu plus de 58 300 habitants entre 2012 qui est la date d'approbation, jusqu'à 2025, qui est l'échéance que nous nous sommes fixée.

Vous avez là les projections que nous avons faites sur l'ensemble du grand Biterrois, par bassin de proximité. Au niveau de la répartition territoriale des emplois, puisque nous sommes partis de la population, ce qui fait un taux de croissance d'environ 1,5 %, nous avons fait des projections en termes d'emploi sur le territoire, et cela ferait un objectif de 110 000 emplois d'ici 2025, avec une répartition en fonction de différentes priorités, notamment de développement du service, au niveau du développement de la logistique, différents secteurs que nous avons précisés dans notre document.

Un petit zoom sur l'activité touristique. Quelques orientations, c'est le développement des installations portuaires, diversifier l'offre touristique, favoriser les mobilités touristiques, et sans oublier la maîtrise foncière et la gestion des risques, et préserver en même temps notre potentiel environnemental.

Un petit zoom sur l'activité agricole et viticole. Ce qui est important, c'est que nous essayons de limiter l'artificialisation des espaces agricoles. Nous nous sommes fixé un seuil de 2 250 hectares. Lors de la dernière réunion avait été posée une question sur la préservation des espaces potentiellement irrigables. Nous avons donc inscrit, dans le cadre de notre document, de protéger les zones qui ont des investissements ou qui vont avoir des investissements, notamment dans le cadre de l'irrigation. Nous souhaitons préserver ces espaces-là et encadrer également les énergies renouvelables.

Comment se traduisent les actions ? À la fois en respectant les principes du SDAGE, et aussi en travaillant en collaboration avec les SAGE, puisqu'un nos élus font partie des commissions des SAGE. Puis nous nous rencontrons, entre techniciens, à chaque phase de notre élaboration pour confronter les projections que nous avons, les projets avec les résultats et les analyses ou l'avancée des SAGE en cours.

Quelques orientations pour contribuer à la préservation de la ressource. Le SCOT affiche des orientations pour protéger les cours d'eau, les milieux aquatiques, sous le revers de la trame bleue, pour essayer de mettre en place des mesures pour gérer économiquement l'eau, préserver les fonctionnalités et la qualité des milieux, arrêter l'urbanisation dans les zones à risque fort et l'inondation, préserver les pollutions, essayer d'apporter des mesures pour une gestion du ruissellement, l'intégration des principes environnementaux pour tous les projets, notamment les projets supérieurs à 5 hectares dans le cas des requalifications des stations littorales et des ports.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

En fin de compte, c'est donc dans le SCOT que vous mettez toutes ces prévisions.

Stéphanie LEULIETTE, directrice du Syndicat Mixte du SCOT du Biterrois

C'est vrai que sept minutes, c'est court.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Bien sûr, mais vous aurez ensuite une quinzaine de minutes pour répondre aux questions. Vous n'avez pas parlé des PLU, plans locaux d'urbanisme, qui sont concrètement l'application sur un petit territoire.

Stéphanie LEULIETTE, directrice du Syndicat Mixte du SCOT du Biterrois

Dans la hiérarchie, j'ai parlé des SDAGE et des SAGE par rapport à la thématique de l'eau, où nous devons être compatibles et prendre en compte les orientations. Puis d'un autre côté, notre document qui est cadre par rapport au document d'urbanisme, donne des directives ou un cadre que l'ensemble des élus, à travers leur document d'urbanisme, les PLU ou les POS, devront respecter et essayer de mettre en place avec les grands principes affichés dans le cadre du SCOT.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Lorsque 4 000 habitants sont prévus dans une zone, arrêtent-ils les permis de construire quand les 4 000 habitants sont arrivés ?

Stéphanie LEULIETTE, directrice du Syndicat Mixte du SCOT du Biterrois

C'est plus compliqué que cela.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Je pense. Nous allons finir cette première partie avec Cathy Vignon de l'Association Paillade Mosson Coulée Verte et Saint-Jean Environnement, qui a justement une position sur ces prévisions de développement démographique de la région.

Cathy VIGNON, Associations Paillade Mosson Coulée Verte et Saint-Jean Environnement

Bonjour à tous. L'évolution de la démographie suit de grandes tendances sur le plan mondial. Nous avons une explosion démographique, une mégapolisation, c'est-à-dire la concentration des grands centres urbains. Nous avons un attrait des littéraux, et ces littéraux sont des zones qui, de tout temps, avaient été plutôt délaissées pour leur insalubrité. Maintenant, ce sont des zones idoines, on peut se baigner et se rôtir au soleil, donc cela présente un autre intérêt. Le Languedoc-Roussillon n'échappe pas à cette tendance, mais celle-ci est renforcée par les campagnes publicitaires.

Voici la campagne 2009 de la communauté d'agglomération de Montpellier. Ces campagnes publicitaires sont incitatives, elles sont réalisées par les grandes communes, par les communautés de communes, par les collectivités territoriales. Par exemple, la campagne 2010 a été estimée par le Midi Libre à un coût de 320 000 euros. Comme vous le voyez, elle a été diffusée sur des chaînes de télévision. C'est vous dire que son objectif n'était pas de faire une communication pour les personnes qui habitent le Languedoc-Roussillon, mais elle avait une portée nationale.

Cela marche très bien, puisque comme vous l'avez vu, nous avons un solde migratoire positif et un affichage de l'agglomération montpelliéraine comme une croissance démographique montrant que cette agglomération est très dynamique par rapport aux autres communautés d'agglomération. J'ai repris cela sur le site de l'agglomération. Quand on évoque le problème de cette croissance démographique, c'est-à-dire son emprise sur les sols, les élus répliquent que c'est normal, c'est l'héliotropisme, les gens sont attirés par le soleil. Au vu des publicités, il n'y a pas que l'attraction pour le soleil et pas que les tendances nationales.

Je vais peut-être anticiper sur la deuxième table ronde, mais les thèmes sont liés. Le tourisme oblige, pour faire tourner ce moteur économique, à entretenir les flux de population, et c'est pour cela que nous avons ces campagnes publicitaires. Il faut absolument entretenir ce flux de population. Ce processus est sans fin et implique une concentration massive des populations, essentiellement basées sur le littoral. Je me réjouis quand même de ce qu'a dit Madame Jullian, c'est-à-dire que la volonté de la région est maintenant plutôt d'étaler les populations, mais jusqu'à présent, ce n'était pas le cas. Cette concentration urbaine s'est réalisée sans souci de la ressource en eau, et nous l'avons vu, ce n'est pas très créateur d'emploi.

La preuve en est, j'ai repris une carte sur la pauvreté en France et on voit que 18,1 % de la population régionale vit en dessous du seuil de pauvreté. C'est dire que le tourisme n'est pas très créateur d'emplois ! Le niveau de vie médian est en dessous du niveau moyen. Si je cite Geneviève Beaumont du ministère de l'Écologie et du Développement Durable, dans le résumé qu'elle a fait des différentes contributions lors du colloque du 8 septembre 2003 au Pont du Gard, « le phénomène d'immigration s'est concentré sur les pôles urbains et sur le littoral, ce qui a eu pour conséquence une augmentation spectaculaire du coût du foncier, et la progression urbaine a réduit l'emprise agricole ». Monsieur Pontier, lors de la dernière réunion, avait cité 20 000 hectares. La consommation d'espace littoral sur lequel se concentre également l'essentiel des aires urbaines a pour conséquence l'augmentation des espaces dédiés aux habitations en zones inondables. Madame Beaumont parlait de + 15 %.

Dans la région, en 2003, 380 000 personnes habitaient en zone inondable. 321 000 habitants en 2008 résidaient ainsi dans une zone à risque fort ou très fort. Pourquoi ? Parce que les populations sont évidemment concentrées dans le périurbain, au détriment des zones agricoles, mais le périurbain, c'est aussi des zones inondables. Nous avons donc un coût croissant des coûts matériels et humains lors des épisodes catastrophiques. Madame Jullian, vous vous êtes réjouie de cette augmentation démographique et de cet apport de nouvelle population, mais moi, je ne m'en réjouis pas du tout et je pense que je ne suis pas la seule. En effet, il me semble que nous sommes passés un peu vite sur le fait que notre région est une région de transit, vouée au tourisme. Or celui-ci, comme il n'est pas créateur d'emploi, n'est peut-être pas la seule économie que nous pourrions mettre en place. Peut-être pourrions-nous développer des économies plus pérennes à l'intérieur des terres, qui permettraient effectivement de mieux répartir les populations. Il n'est pas dit que les besoins futurs en eau seraient les mêmes. Pour le moment, nous avons basé le projet Aqua Domitia sur un postulat : nous manquerons d'eau. Certes, au niveau du syndicat du bas Languedoc, on accueille beaucoup de population de touristes, sans se préoccuper du fait que l'on ne disposait pas d'une ressource en eau suffisante, et nous avons bien été obligés de trouver un dispositif pour pallier cette inconséquence, d'où le maillon sud qui coûte quand même 55 millions d'euros.

Au niveau régional, il en va tout autrement. Il ne faut surtout pas voir Aqua Domitia comme la recette permettant la poursuite d'une politique qui n'a pas intégré les limites de son territoire, notamment les limites en eau. Aqua Domitia n'est qu'un outil d'aménagement du territoire. Il est donc nécessaire de déterminer en premier lieu quelle politique d'aménagement du territoire nous voulons faire. Que veut-on faire de ce Languedoc-Roussillon ? Une région de passage, de transition comme on l'a fait jusqu'à présent ou une région ayant sa caractéristique propre ?

Va-t-on continuer à urbaniser à mort ce littoral si original, caractérisé par ses lagunes ? En accueillant sans limites les populations et les touristes, on réduit petit à petit son attractivité. Si on regarde bien les choses, le seul frein à l'urbanisation actuelle, c'est le manque d'eau. En faisant sauter ce verrou par ce projet Aqua Domitia, on risque d'accentuer ces phénomènes que nous venons d'évoquer.

Je conclurai en disant qu'avant d'utiliser un outil, on doit réfléchir à ses objectifs. La question est donc de savoir ce que l'on veut faire du Languedoc-Roussillon. Avec une politique volontariste du développement de l'ensemble de son territoire et une répartition de sa population, avec des économies d'eau, qui dit que nous aurons vraiment besoin d'Aqua Domitia ?

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Merci pour ces trois interventions. Nous vous proposons une séance d'échanges pendant une quinzaine de minutes. J'ai une intervention à faire par rapport aux personnes qui font des prévisions. J'aimerais que vous disiez à quel pourcentage vous avez réussi. En effet, vous avez prévu la population actuelle en Languedoc-Roussillon, il y a 10 ans, 15 ans, 20 ans. Quel était le taux de réussite ? Même si c'est difficile de répondre, parce que je suppose que les prévisions s'adaptent au fur et à mesure des années.

I. Débat avec le public**Un intervenant**

Nous avons révisé nos modèles de projection à la baisse, parce qu'auparavant, dans nos modèles de prévision, nous raisonnions comme si les régions d'origine d'où venaient les personnes étaient des « réservoirs » de populations infinies, qui ne se tarissaient pas. La nouveauté méthodologique, c'est que nous avons tenu compte d'une croissance moins forte dans les quatre principales régions d'origine d'où proviennent ces nouveaux arrivants. Ces quatre régions sont l'Ile-de-France, Paca, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes. Il n'y a pas de réservoir de population illimité, et c'est donc pour cela que nous l'avons modifié et que nous l'avons revu à la baisse. Voilà pourquoi nous sommes un petit peu inférieurs à ce que nous avons prévu il y a quelques années.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Avez-vous des réactions, des questions, des avis ?

Louis POUGET, Agglomération de Montpellier et administrateur de l'Agence de l'Eau à Lyon

Nous n'avons pas d'industrie dans la région, donc si nous n'avons pas le tourisme, la situation serait encore pire. Je pense que nous sommes une terre d'accueil, nous ne sommes pas là pour dire aux autres de rester chez eux et qu'ils ne sont pas les bienvenus dans cette région. Nous avons une région magnifique, et elle se développe justement parce que beaucoup de populations viennent. Quand on regarde les problèmes concernant l'eau, notamment sur l'agglomération de Montpellier, nous sommes en train d'établir le schéma directeur pour l'agglomération, qui comporte certes 31 communes, mais aussi, au travers des syndicats, pour toutes les communes qui sont autour, c'est-à-dire que cela en représente une soixantaine. Une fois que nous aurons les conclusions de ce rapport pour le premier semestre, nous aurons une vision plus exacte des orientations à prendre. Ce qui a été fait par le bas Languedoc sur Fabrègues est quelque chose qu'il fallait faire, d'une part pour le développement de la partie ouest de Montpellier, mais aussi par rapport à la croissance qu'il y a sur les communes de Sète, d'Agde, etc.

Je pense qu'il faut aussi de temps en temps faire un zoom arrière, de manière à voir les choses de façon plus globale. Lorsque nous avons parlé d'Aqua Domitia à l'époque, rappelez-vous que nous parlions de dépanner l'Espagne. Aujourd'hui, ce n'est pas compliqué, quand on regarde le nombre de millions de mètres cubes qui sortent du Rhône pour aller dans la Méditerranée, et quand on

pense que les Espagnols dessalent l'eau de mer pour avoir de l'eau potable, quelque part, on aurait détourné une partie de cette quantité qui va à la mer pour avoir de l'eau potable, sans être obligé de dessaler l'eau de mer qui était énergétivore, etc. on aurait fait quelque chose d'intelligent, avec une vision beaucoup plus globale. Je regrette de le rappeler, mais Georges Frêche avait cette vision. D'ailleurs pour ma part, j'ai été adjoint à Georges Frêche pendant 15 ans à la ville de Montpellier, et quand il m'a demandé de venir à l'agglomération, je lui avais dit que ce n'était pas la peine de s'en occuper maintenant, qu'il suffisait de faire la grande agglomération, et que la compétence viendrait d'elle-même. Il m'a dit : « Tu as raison ». Mais un mois et demi après, il m'a dit : « Nous n'arriverons pas à faire la grande aggro, et suite au développement d'Aqua Domitia, il faut que l'agglomération de Montpellier se trouve en ordre de marche par rapport à la distribution d'eau, avec une vision globale et bien structurée ». Il faut jouer d'une part sur ce que nous avons en ressources à l'heure actuelle, il faut jouer sur les économies d'eau et il faut aussi jouer sur l'eau du bas Rhône qui est quand même une eau de qualité, qui demande peu de traitement, un peu plus qu'une eau naturelle certes, mais qui est un secours. Nous avons fixé des priorités.

La première, par rapport aux différents problèmes de ressource, est de faire en sorte de privilégier l'eau naturelle pour la consommation humaine, et développer l'eau brute certes pour les autres usages, et en même temps, l'avoir en secours pour l'eau potable. La priorité est donc la sécurisation d'alimentation en eau de tous les habitants. Le dernier point important aussi, c'est d'avoir un prix homogène sur l'ensemble du territoire. Nous avons pris la compétence à l'agglo en 2010. En février 2011, nous sommes arrivés à une première harmonisation, avec tous les syndicats concernés. Nous avançons bien. C'est quelque chose qui se fait avec un esprit mutualiste. Aujourd'hui, il faut quand même penser qu'il y a tout le développement au niveau de l'agriculture, au niveau de tout ce qui est touristique. Il y a également autre chose. Nous avons un besoin, et il faut se structurer en fonction de ces capacités. Autre chose, la nappe astienne de l'Aude se trouve souvent à un niveau inférieur en dessous du niveau de la mer, et cela représente quand même un certain nombre de risques. Le jour où il y a une faille, cette nappe sera perdue à jamais.

Je pense qu'aujourd'hui, le réseau Aqua Domitia, tel qu'il a été vu dans un esprit général, nous avons perdu beaucoup de temps en attendant la réponse des Espagnols. Ils n'en ont pas voulu, c'est leur problème. Par contre aujourd'hui, ce qui est important, c'est d'avoir une vision sur la région et que ce réseau va pouvoir servir, aussi bien pour tout ce qui est tourisme, sécurité d'alimentation en eau pour tout l'ensemble de la population, et en plus de cela, avoir une agriculture qui puisse se développer. Moi je pense que c'est un atout remarquable. Je regrette qu'aujourd'hui, nous n'ayons pas une vision générale, globale sur une région, et que l'on se contente de regarder chacun chez soi. À partir de là, tout le monde sera heureux. Si nous voulons développer cette région, Aqua Domitia est un outil indispensable.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Vous auriez dû venir à la réunion de lancement qui portait plus sur l'opportunité. Là, nous sommes plus sur le développement démographique.

Louis POUGET, Agglomération de Montpellier et administrateur de l'Agence de l'Eau à Lyon

Je viens quand je peux.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Tout à fait, mais nous avons 15 minutes de débat et vous en avez pris 7.

Henri CAVALIER, agriculteur

Henri Cavalier, agriculteur dans le nord de Béziers, élu de la Chambre d'agriculture. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec votre conclusion sur le fait de savoir si on a besoin d'Aqua Domitia. En effet, si nous n'avons pas Aqua Domitia, nous n'aurons plus d'agriculture, parce que pour l'agriculture, il faut de l'eau. Si le tourisme représente déjà 15 % du PIB du Languedoc-Roussillon, il faut essayer de le maintenir.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

C'est un avis. Nous allons prendre une troisième question puis nous ferons réagir la Région.

Marie-Line ASSENAT, présidente de l'Association des consommateurs d'eau de Sète

Monsieur, je n'ai pas tout à fait la même vision que vous.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Nous sommes sur le développement démographique, donc n'essayez pas de faire des interventions trop générales.

Marie-Line ASSENAT, présidente de l'Association des consommateurs d'eau de Sète

Je pense que nous reviendrons sur le fait de savoir si ce projet ne va pas être dans une logique de l'offre en matière d'approvisionnement de l'eau, et aussi dans une logique d'urbanisation intensive, comme on le voit sur le littoral. Sur Sète, nous pouvons en parler parce que nous sommes vraiment dans ce cadre-là. Il y a de la spéculation derrière tout cela, et une urbanisation qui entraîne d'énormes besoins en eau que nous n'avons pas prévus, que nous n'avons pas anticipés, qui auraient pu être amenés par d'autres moyens. Nous le développerons aussi. La question est donc de savoir si l'offre ne va pas faire le lit de l'urbanisation intensive. Il y a beaucoup d'autres choses à dire, mais pour l'instant, je vais en rester là.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Monsieur Bouillé, de la Région, souhaite réagir.

Christian BOUILLE, vice-président du Conseil régional du Languedoc-Roussillon

J'ai ce dossier en charge à la région, et je suis sur la même analyse que mon collègue qui a bien défendu ce projet. Je voudrais répondre à Madame Vignon, qui nous dit : « Il faudrait savoir ce que

l'on veut faire et Aqua Domitia n'est pas forcément nécessaire, ce n'est qu'un outil ». Nous sommes d'accord, c'est un outil. Maintenant, qu'allons-nous faire dans le Languedoc-Roussillon ? Je n'ai pas connu tout ce qu'il s'est passé avant, mais en 2004, quand Georges Frêche a pris le pouvoir, il a imaginé une politique globale de l'eau, et cette politique, c'est une politique efficace. L'objectif est d'analyser et de répertorier les ressources, de fournir à chaque languedocien de l'eau de qualité, en quantité suffisante.

Le deuxième aspect de cette politique, c'est de lutter contre les inondations et Dieu sait si c'est efficace avec tous les dispositifs que nous avons, même si ce n'est pas la panacée universelle. Puis il y a Aqua Domitia. Je ne sais si nous le ferons, parce que le débat va nous donner des éléments, mais si nous ne le faisons pas, ce sera plus qu'une erreur, ce sera une faute, parce qu'on n'invente pas l'eau. Il n'y a pas qu'Aqua Domitia, il y a bien sûr aussi des barrages, des réserves d'eau. Tout est recensé et analysé pour que l'on fournisse de l'eau à une population qui ne sera pas amenée à devenir exponentielle. Quand on passe de 2,5 millions à 3,5 millions en l'espace de 20 à 30 ans, nous devons pouvoir donner aujourd'hui de l'eau à tous ceux qui ont en besoin, mais aussi demain. C'est notre responsabilité, et si nous n'utilisons pas cet instrument, qui ne résout pas tout, mais qui porte quand même l'idée de faire du Languedoc-Roussillon une terre de tourisme particulièrement attractive... Il y a plus d'emplois possibles à développer que ce que nous voulons bien voir. Voilà notre politique. Elle a été impulsée de manière efficace par Frêche, elle est poursuivie par Christian Bourquin. Nous souhaitons ce débat, nous l'avons, mais je crois qu'il faut quand même penser à l'avenir, sinon, si toutes les sources d'eau que nous avons se tarissent, ce sera comme dans le Larzac. Regardez le canal Philippe-Lamour, aménagement du territoire, ils savaient anticiper. Toute la région est irriguée, c'est magnifique, il y a des productions agricoles de qualité. C'est cela la réponse.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Les intervenants souhaitent-ils réagir ? Madame Vignon peut-être.

Cathy VIGNON, Associations Paillade Mosson Coulée Verte et Saint-Jean Environnement

J'ai reconnu la verve de mon ami Louis Pouget. Évidemment, nous ne partageons pas les mêmes points de vue, mais c'est un problème d'échelle en fait. Monsieur Pouget, vous avez beaucoup parlé de Montpellier, alors que moi, j'ai parlé de la région. Nous ne sommes pas du tout sur la même échelle. La région a peut-être besoin d'eau, je n'ai pas de position, je dis simplement qu'il faut vraiment se poser la question. Je regrette que vous vous positionniez sur une dynamique actuelle. Je pense que si nous changeons, si nous avons la volonté politique de faire autre chose, il n'est pas dit que les besoins que nous pouvons évaluer sur la politique actuelle seront les mêmes avec une politique autre.

Le développement du tourisme n'est pas très créateur d'emploi, et toutes les analyses le montrent. Effectivement, nous n'avons pas d'industrie, mais il y a beaucoup d'autres activités. Monsieur Frêche a par exemple développé la recherche sur Montpellier. Sur la région, il faudrait aussi penser à équilibrer les territoires et à dynamiser les territoires à l'intérieur, de façon à ce que ces populations que vous voulez accueillir puissent être mises quelque part. Dans mon propos, il ne s'agit pas de refuser que les populations viennent, il s'agit de ne pas les inciter à venir. Or, la politique actuelle menée depuis beaucoup d'années, par les uns comme par les autres, c'est quand

même d'essayer d'attirer, pour ce moteur du tourisme. Si nous pensons à un autre moteur, nous ne sommes plus du tout obligés de nous orienter vers cette publicité et vers cet accueil de population, cette attractivité forcée. Il y a déjà une attractivité naturelle, et ce que je reproche, c'est l'attractivité forcée.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Monsieur Calvié souhaite réagir.

Denis CALVIE, adjoint au maire de Bouillargues, vice-président de Nîmes Métropole, délégué à l'eau brute

Denis Calvié, adjoint au maire de Bouillargues dans la Costière, dans le Gard. Je suis également vice-président de Nîmes Métropole, délégué à l'eau brute. Madame Vignon, comme le dit Monsieur le Conseiller régional, nos pères et nos grands-pères qui ont lancé le réseau BRL sur la Costière n'ont pas généré un développement du tourisme extraordinaire. Mais ils ont permis une dynamique à l'époque, et encore aujourd'hui, malgré les problèmes de l'agriculture, et également de la complémentarité de l'eau potable. Sur ma commune aujourd'hui, nous consommons, grâce au réseau BRL, 50 % de l'eau du Rhône et 50 % de l'eau puisée dans les nappes phréatiques. N'oublions pas que le Grenelle de l'environnement aujourd'hui nous indique à nous, élus, une protection de plus en plus importante de la nappe phréatique. Il faudrait donc peut-être trouver une solution. Ne craignez donc pas que le développement de l'eau du Rhône aujourd'hui, dans cette région, augmente d'une manière exagérée le tourisme. Je vous souhaite d'en avoir un peu plus. Puis c'est avec grand plaisir (je le dis suite à la réunion que nous avons eue à la région) que les Gardois, nous vous laisserons passer l'eau du Rhône pour le développement de votre région.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Il y a deux autres questions, et nous ferons ensuite intervenir les trois intervenants.

Thierry RUF, géographe à l'IRD et élu à Jacou

Thierry Ruf, géographe de l'IRD et élu à Jacou. Je voulais effectivement globaliser un peu le point de vue sur la région, et pas seulement sur le local. Quand on parle de besoins d'une population en croissance, qu'elle soit résidente ou liée au tourisme, il faut regarder les chiffres, et surtout les documents. Que ce soit les documents d'Aqua 2020 ou ceux d'Aqua Domitia, on exprime des besoins avec des prélèvements projetés, sur la base de comportements actuels de consommateurs urbains ou agricoles, mais nous n'avons jamais l'évaluation de la ressource qui tombe sur la région, que ce soit sur l'ensemble de la région ou que ce soit sur les bassins composant cette région. Il s'agit d'une région très composite, avec une quinzaine ou une vingtaine de territoires différents. Or il pleut en moyenne 750 millimètres sur la région, nous avons 2 millions d'hectares qui sont vers le bassin méditerranéen, cela fait 15 milliards de mètres cubes d'eau qui arrivent sur la région chaque année. Un peu plus de la moitié est évapo-transpirée par le milieu naturel, mais il y a entre 6 et 7 milliards de mètres cubes d'eau qui coulent dans les rivières, sous des formes brutales parfois, et surtout, qui s'insèrent dans les systèmes imbriqués de nappes, et dans les quartz.

La consommation en eau, ces besoins, c'est 300 millions pour l'eau potable, 300 millions pour l'eau agricole dans la situation actuelle. Cela ne représente que 10 % de l'écoulement global. Évidemment, nous pouvons rajouter l'eau du Rhône dans ces bilans-là, d'ailleurs pour l'instant, l'eau du Rhône est en surplus. Nous pouvons jouer avec l'eau du Rhône pour corriger des déficits locaux, mais il y a certainement beaucoup de solutions et nous le verrons certainement dans le Comité des experts et dans le débat. Il faut resituer ces besoins à leur juste niveau. Je travaille sur l'ensemble des pays méditerranéens, et effectivement, la région Languedoc-Roussillon est une région très abondante en eau, comme l'ASTEE (Association des Techniciens de l'Eau et de l'Environnement) le confirme dans ses notes de travail. C'est un point très important.

Le deuxième point, c'est que les estimations de consommation sont énormes ici. Nous pouvons faire des économies sur les fuites, mais la consommation moyenne est de 70 m³ par an et par personne. La consommation moyenne facturée, la consommation moyenne, avec l'ensemble des dysfonctionnements des réseaux est de l'ordre de 150 m³ par an et par habitant. La marge n'est donc pas de 10 %, mais la marge est énorme d'économie d'eau à la fois par le travail sur les fuites techniques, mais surtout sur les comportements et sur les alternatives pour éviter d'arroser des jardins avec de l'eau potable, mais récupérer les eaux de pluie dans des schémas individuels ou collectifs de quartier. Il y a beaucoup de choses à faire, et il faudrait bien en tenir compte dans la justification d'Aqua Domitia qui, de mon point de vue, est une fuite en avant.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Nous aurons justement une réunion spécifique sur les solutions alternatives. Monsieur Volle souhaite intervenir.

Jean-Paul VOLLE, professeur émérite, géographe à l'Université Paul Valéry-Montpellier 3

Je voulais faire un appel au peuple. Tout à l'heure, dans le document que je vous présenterai, certains points de vue seront totalement opposés à ce que j'ai entendu. Je préfère le dire. Deuxièmement, penser que la croissance démographique est quelque chose de négatif, non. J'ai porté un regard sur ce qu'il se passait en Languedoc avant, lorsque le Languedoc avait 1 800 000 habitants et qu'il est tombé à 1,5 million. On oublie cela. Tous les jeunes qui avaient entre 18 et 25 ans partaient du Languedoc. Il vaut mieux se trouver dans une situation d'accueil des personnes jeunes ou des actifs formés, que de se trouver dans des situations où les jeunes partent. C'est important.

Troisième chose, le tourisme crée de l'emploi. En une trentaine d'années, il y a eu 30 000 emplois fixes permanents de plus dans le tourisme. Actuellement, il me semble (Monsieur Girard le confirmera), je crois que c'est aux alentours de 75 000 emplois temporaires en saison. J'aurais plutôt tendance à dire aux alentours de 90 000 ou 100 000, en comptant ceux qui ne sont pas décomptés. Le tourisme crée de l'emploi, mais j'y reviendrai tout à l'heure.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Merci. Monsieur Gérard, vous voulez réagir ?

Pierre GIRARD, chef du service des études et de la diffusion - INSEE Languedoc-Roussillon

Je souhaiterais confirmer deux, trois petites choses, des éléments un peu factuels. Sur les facteurs de mobilité, d'héliotropisme, je ne sais pas s'il y a un réel héliotropisme. Oui, sans doute, mais le premier facteur qui ressort est l'emploi. C'est-à-dire que ce sont les personnes qui sont en situation d'emploi qui bougent avant les autres, effectuent une migration, une mobilité résidentielle. C'est un point très important. Nous l'avons démontré dans l'étude que vous citiez, Madame la vice-présidente, sur le brassage, nous insistons bien sur le fait que les personnes qui arrivent, c'est principalement en situation d'emploi. Et celles qui ne trouvent pas d'emploi sont, pour beaucoup, des personnes qui sont en couple, conjointes et qui ont des familles. Les personnes arrivent donc avec un emploi, mais il y a effectivement une difficulté pour d'autres de trouver un emploi. C'est un point qui me semble relativement important, parce que cela signifie que si les personnes arrivent avec une situation d'emploi, la machine économique régionale est en capacité de les accueillir.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Sauf dans l'Hérault où vous nous avez dit qu'il y avait beaucoup d'étudiants.

Pierre GIRARD, chef du service des études et de la diffusion - INSEE Languedoc-Roussillon

Dans l'Hérault, il y a effectivement une dynamique particulière autour des étudiants. Concernant les chiffres de l'emploi touristique, nous avons estimé, en lissant, que les emplois salariés touristiques sont au nombre de 50 000 environ, tout au long de l'année, avec des pics. Là, nous sommes en train de développer une méthode pour estimer les emplois non-salariés. Il y a donc une machine économique touristique dans la région.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Merci. Si vous le voulez bien, nous allons passer à la deuxième partie de la table ronde. Comment un animateur du SAGE du fleuve Hérault voit-il les organisations des différents usages de l'eau et les objectifs ?

Christophe VIVIER, animateur du SAGE du fleuve Hérault

Bonjour, je suis Christophe Vivier, directeur du Syndicat Mixte du bassin versant du fleuve Hérault, donc un nouveau territoire, un territoire de l'eau. Le bassin du fleuve Hérault, vous le voyez sur cette carte, c'est tout le bassin qui est drainé par le fleuve Hérault. Cela commence à l'Aigoual dans le Gard, et cela finit ici à Agde dans la Méditerranée. C'est un territoire qui est à cheval sur deux départements, le Gard et l'Hérault, et qui comprend 166 communes.

Quelques chiffres liés à l'eau sur ce territoire. 650 000 personnes sont approvisionnées en eau par les ressources du bassin versant du fleuve Hérault, en période estivale bien sûr, environ 10 000 hectares irrigués, et également 33 000 pratiquants de canoë-kayak qui fréquentent les rivières, l'Hérault en majorité. Comment se situe le bassin de l'Hérault dans le territoire concerné par Aqua Domitia ? Comme vous le voyez, nous sommes concernés par le maillon Val d'Hérault, qui vient en prolongation de celui qui passerait au-dessus de l'étang de Thau, avant de partir vers

l'Orb. Sur cette carte, vu du bassin de l'Hérault, le projet Aqua Domitia concerne une petite partie, la partie aval du bassin. Pour tout ce qui est de l'amont, il n'y aura évidemment pas d'influence d'Aqua Domitia sur les problématiques en eau de l'amont.

Sur ce bassin versant, une gouvernance de l'eau est mise en place, et c'est la structure dont je suis directeur qui en a la charge. Cette gouvernance de l'eau dispose d'un parlement qui est la Commission locale de l'eau, et dispose également d'un cadre de référence qui s'appelle le SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) qui est un document de planification réglementaire de toute la politique de l'eau sur ce territoire du bassin de l'Hérault. Les grandes orientations de ce SAGE, de ce document de planification de la gestion de l'eau que nous sommes en train, et que nous allons appliquer dans les prochaines années, plusieurs concernent les inondations, la qualité des eaux, etc. Concernant la ressource en eau, il y a des orientations fortes sur l'économie de la ressource en eau, nous avons parlé des rendements de réseau, le SAGE impose un rendement minimum de 75 % au réseau d'eau potable, et il demande également l'optimisation des réseaux d'irrigation, avec le passage de l'irrigation sous-pression, pour avoir du goutte-à-goutte, et donc plus d'irrigation par submersion telle qu'elle est encore pratiquée dans certains cas.

Elle demande également d'adapter les projets de territoire, que sont notamment les SCOT et les PLU, à la disponibilité de la ressource en eau, et elle demande également le respect d'un certain nombre de débits minimums dans les cours d'eau, de manière à ce que le bon état écologique des cours d'eau, que nous demande la directive-cadre européenne soit atteinte. Ce sont donc des orientations fortes qui sont présentes dans ce SAGE du bassin de l'Hérault.

Pour réaliser tout cela, le document demande à ce que nous organisions le partage de l'eau à l'échelle du bassin de l'Hérault. L'organisation de ce partage de l'eau est en cours sur le bassin du fleuve. Comment ce partage de l'eau va-t-il être réalisé ? C'est assez simple. C'est une analyse conjointe des besoins et des ressources disponibles qui va donner naissance à un schéma de partage de la ressource, qui va être validé par ce fameux Parlement de l'eau sur le bassin de l'Hérault, qui est la commission locale de l'eau. Les besoins sont bien sûr les besoins pour l'eau potable, les besoins pour l'irrigation et les besoins pour les milieux aquatiques puisqu'il faut qu'il y ait de l'eau dans les cours d'eau si nous voulons atteindre un bon état.

En face de cela, nous avons une analyse des ressources disponibles, notamment une analyse des ressources locales, nous avons parlé des nappes alluviales, des quartz. Des études sont en cours sur la mobilisation de nouvelles ressources, essentiellement de la retenue du barrage du Salagou qui est très importante sur le bassin de l'Hérault. La mobilisation éventuelle de ressources extérieures telles que le projet Aqua Domitia le présente aujourd'hui. Évidemment, comme nous avons des mégawatts, nous pourrions parler de méga mètres cubes qui pourraient être dégagés dans le cadre des économies d'eau. Ceci est en cours sur le bassin de l'Hérault et devrait pouvoir répondre à une situation actuelle qui connaît des tensions fortes sur la ressource en eau, des tensions fortes sur le territoire concerné par Aqua Domitia sur la nappe alluviale de l'Hérault qui est extrêmement puissante. Il y a beaucoup d'eau sous l'Hérault, dans sa nappe alluviale, mais elle est actuellement extrêmement exploitée, tellement exploitée que les débits de l'Hérault sont assez faibles et que le milieu aquatique est fragilisé au niveau de Florensac. Nous avons des doutes sur l'atteinte d'un bon état écologique du fleuve Hérault sur sa partie aval, en aval du gros prélèvement de Florensac. A Florensac, 18 millions de mètres cubes sont prélevés chaque année, un débit d'un peu plus d'un mètre cube par seconde qui est prélevé l'été, pour alimenter plus de 500 000 personnes en eau potable. Nous avons donc une situation de tension à l'aval du bassin sur la ressource en eau.

Les grands enjeux qui concernent Aqua Domitia et le territoire aval du bassin de l'Hérault, vu de l'échelle du bassin de l'Hérault, c'est d'abord la sécurisation de la ressource en eau potable, qui a été faite pour le syndicat du bas Languedoc, c'est le fameux maillon sud qui a amené une deuxième ressource pour ce syndicat d'eau potable, qui alimente près de 500 000 personnes l'été, et qui, tous les ans, est un peu stressé et tendu puisqu'étant monoressource, il ne doit pas y avoir de problème sur la nappe de l'Hérault, sinon il y aurait des conséquences graves. C'est donc un peu un soulagement de voir ce syndicat disposer maintenant d'une deuxième ressource en cas de problème.

Ensuite, nous avons une situation qui fait que, malgré les économies d'eau prévues sur les rendements d'eau potable, les économies d'eau agricole, la démographie du cœur d'Hérault et du littoral va entraîner des besoins supplémentaires, auxquels peuvent s'ajouter des besoins agricoles. Il y a là une incertitude, mais une tendance qui nous conduit à penser qu'il va y avoir une augmentation de la demande en eau.

Comment satisfaire cela ? Nous devons faire appel à de nouvelles ressources, puisque les ressources actuelles sont limitées. Deux grandes solutions sont étudiées et peuvent être envisagées, c'est l'utilisation du barrage du Salagou qui dispose de 100 millions de mètres cubes stockés. Ces 100 millions ne sont pas tous utilisables, mais une ressource importante pourrait être libérée en gérant le barrage de manière un peu différente, ou l'eau du Rhône qui vient d'Aqua Domitia. Actuellement, le potentiel d'utilisation du Salagou est à l'étude. Nous commençons à avoir des résultats, qui nous indiqueraient que ce n'est pas farfelu de penser que le Salagou pourrait subvenir aux besoins de la basse vallée de l'Hérault dans les prochaines années. Tout ceci sera étudié, chiffré et discuté dans le cadre du schéma de partage de la ressource que porte la Commission locale de l'eau.

Ma dernière diapositive est un peu une conclusion sur les enjeux liés à Aqua Domitia sur le bassin de l'Hérault. Nous avons de fortes incertitudes sur la demande agricole, nous avons eu une tendance à la diminution des besoins, puis avec l'irrigation de la vigne, nous avons l'impression que cela va ré augmenter. Nous avons des incertitudes sur les projections après 2030, notamment par rapport au changement climatique. Nous ne savons pas trop. Aqua Domitia est donc plus vu comme une opportunité à saisir ou pas, à voir, qui arrive sur ce territoire. Par ailleurs, ce projet fait planer quelques incertitudes, notamment sur la faisabilité des réseaux secondaires.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Merci. Merci aussi de respecter vos temps de parole. Monsieur Denis Calvié, premier adjoint au maire de Bouillargues, vous avez déjà une expérience, puisque vous en avez parlé un peu, sur le dispositif d'économie d'eau au niveau de la collectivité pour l'arrosage des espaces verts.

Denis CALVIE, adjoint au maire de Bouillargues, vice-président de Nîmes Métropole, délégué à l'eau brute

Monsieur le député-maire, Madame la vice-présidente du Conseil régional, Monsieur le conseiller régional, Mesdames et Messieurs. La commune de Bouillargues, chef-lieu du canton de Vistrenque compte aujourd'hui plus de 6 000 habitants. Commune périurbaine dans la région nîmoise, elle est située sur le plateau versant des Costières et partie prenante de la communauté de Nîmes métropole. Grâce au développement du réseau BRL dans les années 60, elle a su très tôt mettre en place les

systèmes d'irrigation à partir de l'eau du Rhône. Aujourd'hui, la quinzaine d'espaces verts communaux, terrains de sport, parcs arborés, nouveaux lotissements, parterres, ronds-points, etc., soit près de 5 hectares de gazon, bénéficient de l'eau brute.

L'expérience pilote, avec appel à projets de la région Languedoc-Roussillon, et de l'agence de l'eau, opérateur BRL d'exploitation, et en association avec la commune, s'est déroulée sur la campagne d'arrosage 2008 - 2009, avec une consommation moyenne de 50 000 m³ pour l'arrosage des espaces verts. L'intervention s'est appuyée sur une analyse de l'évolution des consommations des espaces verts au cours des vingt dernières années, à partir d'une série d'entretiens avec les services municipaux. Le programme a permis la mise en place d'un véritable pilotage, assisté de l'arrosage public. Détection des excès et déficits d'eau dans le sol, suivi tensiométrique, ajustement des doses et des durées d'arrosage, prise en compte de la demande climatique, bilan hydrique et calculs prévisionnels des besoins. Conseil sur le choix des équipements, formation du personnel municipal pour que les résultats obtenus soient durablement conservés. Je voudrais ouvrir une parenthèse là-dessus, car cela a été un élément extrêmement important, puisque BRL et la région Languedoc-Roussillon, et l'Agence de l'eau, ont mis à notre disposition un jeune ingénieur agronome pendant six mois. Cela a permis de motiver le personnel communal, car jusqu'à présent, on voyait des asperseurs qui coulaient sur les voiries communales ou autres. Or aujourd'hui, une prise de conscience a été importante, je voudrais le souligner.

L'objectif initial du projet était une économie d'eau de 10 %. Cette expérience a permis, sur la commune de Bouillargues, une économie qui a largement dépassé les objectifs fixés pour atteindre plus de 30 % des volumes habituellement consommés. C'est près de 15 000 m³ d'économie d'eau d'arrosage qui ont été obtenus, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'un quartier de 300 habitants. Désormais, elle se poursuit sans assistance des services de BRL et est largement transposable à d'autres collectivités régionales.

Sur ce tableau, vous avez le bilan de la consommation. On peut voir qu'entre 2008 et 2010, la consommation pour les principaux espaces verts est passée à 30 000 m³, malgré l'augmentation importante, en 2007, des superficies paysagères. En 2007, vous avez eu une consommation extraordinaire, due à la création d'une ZAC de 25 hectares, avec des espaces verts importants et une non-maîtrise de l'irrigation. Dès 2008 - 2009, nous avons mis en place ce protocole qui nous a permis ces économies d'eau. L'eau que vous voyez devant la mairie de Bouillargues est de l'eau brute. Merci pour votre attention.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Justement, nous nous posons des questions sur les différentes utilisations. Pour la lutte contre l'incendie, avez-vous ce qu'il vous faut ? Vous m'avez dit tout à l'heure qu'il y avait actuellement un incendie. Avez-vous besoin de ressources supplémentaires ? Quelles sont les conditions ? Expliquez-nous un peu les besoins spécifiques pour la lutte contre l'incendie ?

Pierre BONNOT, major du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Hérault

Bonjour à tous. Je voudrais tout d'abord excuser le capitaine Corréard qui devait être parmi nous ce soir, mais qui est occupé sur un gros chantier de feu de forêt. Ma présentation s'attachera tout d'abord à définir succinctement les besoins en eau pour la lutte contre les incendies. Ensuite, je

prendrai le temps d'évoquer l'évolution réglementaire en cours qui est très importante. Quelques définitions utiles sur les points d'eau et les réseaux, et en conclusion, j'évoquerai les perspectives de l'utilisation de l'eau brute pour l'extinction des incendies.

Tout d'abord, quels sont les besoins spécifiques en eau pour la lutte contre l'incendie ? Avant de démarrer, je voudrais dire que par besoins en eau, il faut entendre la quantité d'eau qu'il convient de réserver et de maintenir disponible en tout temps, en tout point du territoire, à proximité des risques pour une utilisation immédiate par les sapeurs-pompiers pour les besoins en eau pour la lutte contre l'incendie. Il ne s'agit donc pas de volumes réellement consommés, mais de ceux qui sont prescrits par le SDIS, en adéquation avec les risques.

Concernant la satisfaction des besoins en eau pour la lutte contre l'incendie, il est important de distinguer deux catégories de sinistres. C'est ce que j'ai mis sur la diapositive. À gauche, vous avez les incendies de bâtiments et installations de toute nature, et à droite, l'incendie de forêt et du couvert végétal. Vous pouvez constater, à la lecture de ces deux tableaux, qu'il existe des différences très nettes dans la quantification des besoins.

Pour l'incendie bâtementaire, les débits instantanés sont dimensionnés en fonction de la nature des risques, cela démarre à 60 m³ au minimum et cela peut atteindre 180 m³ heure, voire plus en fonction de l'analyse des risques. La durée moyenne de la fourniture de l'eau ramenée à débit constant est toujours fixée à deux heures. Conclusion, lorsqu'on fait le rapprochement entre ces deux données, on peut constater que les réservoirs des réseaux de distribution d'eau potable, donc la sécurité incendie, devrait atteindre au moins 120 m³.

Les distances entre le risque à couvrir et les prises d'eau sont fixées réglementairement, selon la typologie du risque et la nature des installations. La permanence de l'eau, sans déplacement des engins, est une notion extrêmement importante, parce que les sauvetages, la mise en sécurité, la continuité d'extinction, la sécurité des sapeurs-pompiers à la lutte ne nécessitent aucune interruption de la fourniture de l'eau. Ceci exige que la totalité des besoins en eau soit disponible sans déplacement des engins. À l'inverse, quand vous regardez les besoins en eau pour l'incendie du couvert végétal, les quantités d'eau sont importantes, voire très importantes. L'étendue des massifs forestiers interdit la mise en place à proximité des multiplications de points d'eau. Par contre, nous évoquons la possibilité de déplacement des engins, puisque nous organisons des norias d'alimentation, norias routières, entre des réserves artificielles qui seraient implantées en bordure des massifs et les différents points de transit à l'intérieur du massif. Ensuite, une noria de véhicules tout-terrains permet d'acheminer l'eau depuis ces points de transit jusqu'aux véhicules à la lutte. Bien entendu, l'utilisation de l'eau brute apparaît privilégiée pour ce qui est de la lutte contre les feux de forêt.

Voilà quelques généralités concernant l'incendie. Comme vous pouvez le constater, pour quelque incendie que ce soit, il faut de l'eau. À droite, quelques exemples. Nous devons cantonner ces engins courants pour la lutte contre l'incendie bâtementaire qui nécessite, *a minima*, 60 mètres cubes heure pendant deux heures. Par contre, le groupe d'intervention feux de forêt, pour 100 mètres de fond de feu, il faut au minimum 240 mètres cubes par heure, multiplié par un nombre d'heures très important, multiplié par un nombre de groupes très important. Sur les derniers feux, cinq, six groupes ont été engagés.

L'évolution réglementaire en cours est très importante pour les élus. Dans le cadre supérieur gauche, j'ai listé les textes applicables les plus importants, le Code général des collectivités

territoriales. Il s'agit de l'article L 2212-2, cinquième alinéa qui rend le maire, au sein de sa police municipale, le responsable de la mise à disposition des pompiers des quantités d'eau suffisantes pour l'extinction de tous les incendies. La circulaire de 1951 est un très vieux texte qui est toujours en vigueur et qui définit les besoins en eau pour l'extinction du risque courant. Le règlement d'instruction de manœuvre des sapeurs-pompiers est l'arrêté ministériel du 1^{er} février 1978, qui est toujours en vigueur. Enfin, le guide méthodologique D9 que beaucoup d'architectes, d'aménageurs connaissent, puisqu'il s'agit de la règle qui nous permet de dimensionner les besoins en eau sur tous les types de construction.

Dans le pavé à droite, c'est la loi Warsmann, dite de simplification et de modernisation de la qualité du droit du 17 mai 2011, qui a été votée par le parlement, promulguée par le président de la République après passage au Conseil d'État. Cette loi est le chapeau et ce qui permettra de lancer cette réforme d'ensemble très attendue par les élus et les sapeurs-pompiers. Dans cet élan novateur, il y aura un cadre national qui comporte la loi, un décret et un arrêté ministériel d'application, un cadre départemental qui comportera le règlement départemental de la défense extérieure contre l'incendie, l'arrêté préfectoral permanent. Puis un cadre communal ou intercommunal qui constituera le schéma communal ou intercommunal de la DEC. C'est une nouvelle assise juridique de niveau réglementaire qui était attendue depuis de très nombreuses années par la profession et les élus.

Quelques notions concernant les points d'eau. Deux catégories qui apparaissent à l'écran : les poteaux d'incendie que tout le monde connaît puis les réserves naturelles artificielles. Voici les caractéristiques des réseaux pour la DECI. Le débit minimal est de 60 mètres cubes heure et la durée est maintenue à deux heures. Les pressions minimales d'utilisation doivent être maintenues à un bar, les points d'eau doivent être alimentés par des réseaux de distribution AET ou des réseaux privés dans le cas de risques industriels.

Pourquoi pas un réseau d'eau brute ? Effectivement, tout est possible, mais sous réserve de la mise en place de conditions techniques comme la pérennité de la ressource qui doit être officialisée par l'engagement du prestataire. Ces poteaux doivent avoir les mêmes caractéristiques hydrauliques que les points d'eau d'incendie normalisés.

En conclusion, je vais parler de l'utilisation de l'eau brute. En complément du DECI organisé traditionnellement par des poteaux d'incendie, les projets de bâtiments présentant un risque particulier peuvent être couverts également par des dispositifs eau brute. Sans présager d'un avis exhaustif en la matière, nous pouvons considérer que le projet Aqua Domitia peut être perçu comme susceptible de contribuer à la sécurisation de l'approvisionnement en eau des réseaux de distribution d'eau potable. N'oublions pas qu'actuellement, 99 % des points d'eau sont piqués sur des réseaux de distribution d'eau publique potable. Deuxième chose très importante, eu égard à l'évolution climatique, c'est la nécessaire diversification des ressources en eau qui nous préoccupe beaucoup. Nous souhaiterions voir cohabiter sur le territoire non seulement des points d'eau sous pression, mais également des réserves d'eau brute, alimentées par Aqua Domitia, qui nous seraient très utiles pour la lutte contre les feux de forêt, en particulier.

Le SDIS se tient à la disposition des collectivités territoriales pour effectuer l'expertise de toutes les situations, proposer les moyens techniques permettant d'atteindre l'exigence de couverture du risque au plus juste, c'est-à-dire des solutions non disproportionnées financièrement ou techniquement avec les risques présentés. Mesdames, Messieurs, je vous remercie.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Merci. Dans votre région, y a-t-il plus de feux de bâtiments ou de forêt ?

Pierre BONNOT, major du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Hérault

Statistiquement, il y a plus de feux urbains que de feux de forêt, mais bien entendu, les feux de forêt sont beaucoup plus coûteux que les feux urbains en termes de moyens.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Avez-vous des réactions sur les interventions ?

II. Débat avec le public

Pierre COLIN, viticulteur et élu à la Chambre de l'agriculture de l'Hérault

Bonjour. Pierre Colin, je suis viticulteur sur le territoire et je suis également élu à la Chambre d'agriculture de l'Hérault. Une réaction par rapport à l'incendie et par rapport aux risques d'incendie de couvert végétal. Rappelez-vous que la vigne est un coupe-feu, et qu'il y a un intérêt à garder le vignoble méditerranéen bien en place, parce que sinon, si nous avons de la broussaille, cela compliquerait le travail du SDIS en matière d'arrêt d'incendie.

Je voudrais également réagir sur la première partie. Aujourd'hui, nous parlons d'enjeux démographiques, mais j'ai aussi entendu une réaction concernant le risque d'avoir une adduction nouvelle d'Aqua Domitia, d'avoir de l'urbanisme massif et non maîtrisé. Aqua Domitia, c'est aussi un besoin d'eau pour l'agriculture. C'est donc un tampon naturel qui permettra justement de limiter la démographie, d'autant plus que la loi de modernisation agricole a mis en place des outils, notamment pour limiter l'artificialisation du sol et apporter la contribution de la profession agricole par rapport à l'emprise du foncier, si précieux pour nous et pour les agriculteurs.

L'eau est quelque chose qui se partage, et l'agriculture est une donnée incontournable de cet usage pour les agriculteurs. La gestion économe de l'eau, nous savons également de quoi nous parlons. Tout à l'heure, Monsieur le Maire, vous avez montré la gestion économe de l'eau pour les espaces verts. Pour ce qui est de l'agriculture, c'est la même démarche. La Chambre d'agriculture apporte toute la méthodologie et toute la technique nécessaire pour avoir une gestion économe de l'eau, notamment pendant les phases de stress hydrique du végétal, et avec un système d'irrigation par goutte-à-goutte. Nous y apportons toute la compétence nécessaire. L'eau est donc effectivement quelque chose qui ne se gaspille pas, qui est très précieux, et nous agriculteurs, nous sommes extrêmement concernés par cela. L'enjeu aussi pour l'agriculture, c'est qu'en matière d'économie, cela représente quand même un impact très important. Sachez que le Languedoc-Roussillon depuis ces 30 dernières années a évolué d'une façon qualitative très remarquable, en relevant des défis de la culture de la vigne jusqu'à l'élaboration des vins, et maintenant, sur la commercialisation.

Par rapport aux phénomènes climatiques, nous avons aussi besoin d'un petit apport d'eau pour justement être à la hauteur de la complexité polyphénoliques de nos vins. Le climat change, et nous

avons besoin de nous adapter par rapport à cela, pour être toujours aussi compétitifs sur le marché. Un autre aspect entre en jeu, et là, je ne suis pas d'accord avec vous, Madame Vignon, concernant le tourisme. Pour moi, si le tourisme n'est pas créateur d'emplois, il est au moins maintien de l'emploi. Au niveau de l'agriculture, nous avons de plus en plus de diversification, et le développement des exploitations agricoles se développe aussi sur le volet tourisme. Tout à l'heure sur les diapositives, notamment sur le SCOT de Béziers, nous avons vu la notion de tourisme vert. Moi, je parlerai d'agrotourisme. Nous avons de plus en plus d'agriculteurs, de nos ressortissants qui se lancent dans l'agrotourisme, dans les campings à la ferme, dans les aires naturelles de camping. Il y a une demande très forte par rapport à cela, par nos réseaux « Bienvenue à la ferme ». Ce n'est pas du tourisme de masse, c'est un tourisme qui est plus écologique, plus orienté vers l'accueil, vers nos terroirs, vers nos productions, vers le côté plus didactique de nos productions vis-à-vis de la clientèle. En matière d'économie, cela a un impact fort, et le tourisme est une donnée importante, connexe à l'agriculture.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Des questions sont posées sur le site Internet, vous allez peut-être pouvoir y répondre. Des personnes disent que quand il y a plus d'eau, la vigne se développe et produit plus. N'y a-t-il pas un risque ?

Pierre COLIN, viticulteur et élu à la Chambre de l'agriculture de l'Hérault

Ce n'est pas du tout l'objectif recherché.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Comment peut-on être sûr que l'objectif que vous avez présenté soit bien celui-ci et ne soit pas justement pour faire plus pousser la vigne.

Pierre COLIN, viticulteur et élu à la Chambre de l'agriculture de l'Hérault

Tout d'abord, nous avons la demande de nos agriculteurs qui viennent se former. Nous dispensons des formations auprès des agriculteurs, et croyez-moi, leurs préoccupations ne sont pas d'utiliser l'eau comme une variable d'ajustement de rendement. L'eau est un moyen de compenser un phénomène assez inquiétant. Au mois de juillet, nous avons des stress hydriques importants, selon les années. Cette année, c'est peut-être un petit peu moins marqué, mais par exemple, des années comme 2003 ou l'année dernière, nous avons eu des phénomènes à la fois de vent, d'assèchement et de pics de températures au-delà de la normale. Nous avons eu des températures, sous abri, supérieures à 40 degrés, voire 41 degrés, lors des épisodes de sécheresse de 2003. Ce sont donc des choses complètement nouvelles. La vigne ne réagit pas très bien par rapport à ces pics. Elle va produire du raisin, ce qui est une condition nécessaire, mais pas suffisante. Il faut produire des raisins de qualité.

Pour faire des raisins de qualité, la plante doit souffrir un petit peu, mais ne doit pas être stressée. Ce sont ces stress hydriques qui sont préoccupants. Sur le plan économique, nous sommes en train de nous construire, nous gagnons des parts de marché. L'économie viticole de cette région est en

train de gagner des parts de marché sur l'international. Donc si nous voulons toujours être dans la compétition, il faut apporter cette eau nécessaire pour apporter des vins et des raisins de qualité. Je peux en témoigner par les agriculteurs qui viennent nous contacter et qui viennent faire des formations dans cet objectif-là.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Nous aurons justement une réunion sur ces besoins agricoles.

Agnès GIZARD, habitante de Marseillans

Bonjour, je suis Agnès Gizard, habitante de Marseillans. Je voulais savoir si le stress hydrique de la vigne, grande problématique actuelle, n'était pas aussi dû au changement de cépages. Les anciens cépages méditerranéens ont été remplacés progressivement par des cépages bordelais ou charentais pour satisfaire une soi-disant demande. Évidemment, les cépages de ces régions, beaucoup plus arrosées que les nôtres, ont subi ce stress hydrique important. Donc faire des économies d'eau en mettant du goutte-à-goutte, c'est peut-être bien, mais ce serait peut-être bien aussi de revenir un peu en arrière et de remettre des cépages méditerranéens que l'on possède encore, puisqu'à Marseillans, nous avons le domaine de Vassal qui stocke...

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Est-ce l'Aramon ?

Agnès GIZARD, habitante de Marseillans

Il y en a quelques-uns. Ils sont stockés au domaine de Vassal à Marseillan, qui est une banque de tous les cépages mondiaux. Nous les avons encore, ce ne sont pas des cépages qui ont disparu, et nous pouvons les réutiliser. Ne serait-ce donc pas une réponse agricole, dans le sens d'une baisse de la consommation de l'eau, pour ne pas irriguer et mettre des tuyaux partout.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Une réponse rapide, parce que nous ne sommes pas sur la réunion agriculture.

Pierre COLIN, viticulteur et élu à la Chambre de l'agriculture de l'Hérault

Tout n'est pas blanc, tout n'est pas noir. Il est vrai que les cépages méridionaux ont peut-être une résistance un peu plus adaptée, mais quand il y a un stress hydrique, il se constate sur tous les cépages. Pour répondre au défi de la qualité des vins, si vous voulez avoir des cépages aromatiques et qualitatifs, nous sommes obligés d'avoir une palette de cépages différents pour faire des vins de qualité. Mais ce n'est pas la seule raison, la raison, c'est d'abord le climat.

Agnès GIZARD, habitante de Marseillans

Les consommateurs veulent-ils que leur région, le Languedoc-Roussillon, produise des cépages du Bordelais ou d'ailleurs ?

Pierre COLIN, viticulteur et élu à la Chambre de l'agriculture de l'Hérault

Ils veulent des vins de qualité.

Agnès GIZARD, habitante de Marseillans

Qu'est-ce que la qualité ?

Pierre COLIN, viticulteur et élu à la Chambre de l'agriculture de l'Hérault

C'est une qualité organoleptique. Ce sont des vins concentrés.

Agnès GIZARD, habitante de Marseillans

Il y a peut-être aussi une baisse du degré d'alcool dans les vins. Il y a plein de choses à repositionner.

Pierre COLIN, viticulteur et élu à la Chambre de l'agriculture de l'Hérault

Non, la qualité, ce n'est pas que le degré.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Je vous propose d'en discuter directement entre techniciens.

Sylvain LOPEZ

J'ai une question d'un internaute, pour le major Bonnot. Monsieur Jean-Daniel Rinaudo demande quels sont les volumes consommés pour la lutte contre l'incendie et s'ils ne sont pas totalement négligeables par rapport à la consommation en eau potable. Quel est alors l'intérêt de substituer de l'eau brute à l'eau potable, d'autant que s'il y a des réseaux d'eau potable dans les rues, il n'y aura jamais un réseau d'eau brute aussi dense.

Pierre BONNOT, major du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Hérault

Il y a plusieurs questions. Tout d'abord, la première porte sur les volumes consommés. Ce Monsieur a tout à fait raison, les volumes consommés par les sapeurs-pompiers lors des incendies sont insignifiants par rapport aux volumes consacrés à l'alimentation humaine ou à l'irrigation.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Avez-vous des chiffres ?

Pierre BONNOT, major du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Hérault

Non. Les quantités sont extrêmement variables, c'est quelques mètres cubes pour les petits feux urbains de containers à ordures, etc., jusqu'à des feux de bâtiments, plateformes logistiques par exemple, qui nécessiteraient jusqu'à 270 m³ heure, pendant trois ou quatre heures. Mais cela est très rare. Il y a très peu de feux qui nécessitent des quantités importantes d'eau. 120 m³, c'est même au-dessus de la moyenne concernant les feux actuellement. D'ailleurs, les techniques des sapeurs-pompiers ont évolué. Avec nos matériels modernes, nous pouvons maintenant éteindre les incendies avec un minimum d'eau.

Sylvain LOPEZ

Une deuxième question est de savoir s'ils ne sont pas totalement négligeables par rapport aux volumes, la réponse est oui. Quel est alors l'intérêt de substituer de l'eau brute à de l'eau potable ? D'autant que s'il y a des réseaux d'eau potable dans toutes les rues, il n'y aura jamais un réseau d'eau brute aussi dense.

Pierre BONNOT, major du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Hérault

Effectivement, j'ai dit tout à l'heure que 99 % des points d'eau actuels utilisés par les sapeurs-pompiers sont alimentés par des réseaux AEP, mais la tendance pourrait peut-être s'infléchir. Par ailleurs, l'important pour moi, pour nous, pour le SDIS, c'est la sécurisation des points d'eau poteaux d'incendie, la ressource en eau potable, par un apport d'eau brute au niveau des stations de traitement des eaux.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

C'est un complément.

Pierre BONNOT, major du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Hérault

Voilà, indirectement. L'utilisation directe de l'eau brute est actuellement en cours, notamment pour le risque particulier. Il y a beaucoup d'usines dont un tiers des besoins en eau totaux sont satisfaits par des poteaux d'incendie, et deux tiers par des réserves alimentées en eau brute, par BRL notamment.

Deuxième table ronde **Quels besoins en eau brute** **pour le développement économique ?**

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Merci Messieurs, Mesdames pour vos interventions. Je vais demander aux intervenants de la seconde table ronde de venir : Jean-Paul Volle, professeur émérite, géographe à l'Université Paul Valéry. Nous avons invité la Chambre régionale de commerce et d'industrie pour savoir justement quels étaient les besoins du milieu économique, mais ils n'ont pas pu venir. Par contre, nous avons demandé à Jean-François Cloarec, délégué territorial de la sûreté du canal de Provence, de venir, pour savoir comment cela se passait de l'autre côté du Rhône, quels étaient les besoins au niveau économique. Agnès Jullian est vice-présidente du Conseil régional, déléguée au tourisme. Monsieur Bernard Sauvaire est venu nous parler des besoins spécifiques de l'activité de l'hôtellerie de plein air, et Monsieur Claude Goudart nous parlera des besoins spécifiques à l'activité des golfs dans la région.

Sylvain LOPEZ

Pendant que les personnes se mettent en place, nous pourrions peut-être demander au maître d'ouvrage de répondre à une autre question de Monsieur Rineaud : « Il est étonnant que les décisions soient prises avant que les études qui sont en cours aient complètement abouti, en particulier pour ce qui concerne le barrage du Salagou, mais aussi la réunion d'experts dont nous avons parlé tout à l'heure ».

Jean-Paul VOLLE, professeur émérite, géographe à l'Université Paul Valéry-Montpellier 3

Il va falloir improviser, parce que des choses ont déjà été dites. Dans le PowerPoint, il y a donc des choses sur lesquelles je passerai rapidement. Voici un petit organigramme, un petit graphique qui permet de comprendre un peu mieux. Je suis professeur d'Université, donc je suis resté dans l'ordre du global. Le triangle problématique qui nous a été posé est l'incidence directe sur l'aménagement du territoire. Comme tout à l'heure, il était question de savoir si on changeait de modèle, oui, le modèle de croissance est en cause. Je ne vais pas le définir aujourd'hui, il faudrait travailler dessus, mais il est certain que nous sommes confrontés à cela, avec deux grandes tendances : l'urbanisation d'une part et les usages sociaux du territoire, la façon dont nous le pratiquons et dont nous le vivons. J'ai retenu trois éléments (mais nous aurions pu en mettre d'autres) : le cadre bâti, les équipements d'infrastructure et l'environnement, pour montrer que l'eau était toujours présente dans cette problématique qui nous a été posée au départ.

Tout à l'heure, nous parlions de chiffres, de tendance, de croissance. Moi, j'ai pris des données brutes. Sur le court terme, sur la ligne Languedoc, 341, c'est la variation 1999 - 2008. 341 000 habitants de plus. Sur le long terme, c'est-à-dire les 20 ans, 1990 - 2010, 522 000. Ce sont les masses, et à côté, vous avez les pourcentages : 14,9 et 22,7. Ceci nous place au premier rang national et très près des grandes régions, beaucoup plus peuplées que le Languedoc, en termes de masse de nouveaux arrivants. De là, il ne faut pas avoir peur de 3 millions d'habitants, c'est même

salutaire pour la région d'atteindre ce seuil. La région est donc très attractive, elle est au premier rang.

Sur la répartition, j'ai entendu tout à l'heure le littoral. Je ne sais pas ce qu'est le littoral. Ce que je sais, c'est qu'il y a des communes littorales. Je préférerais que l'on dise que la croissance récente est celle qui part de 99 à 2008, qui est répartie en seuil, et ce pourcentage doit être très fort dans certaines communes. Ce que je retiens, c'est que ce n'est pas là où il y a le plus de croissance. L'agglomération de Montpellier n'est pas celle qui est la plus tonique, même si elle accueille le plus d'habitants. Ce n'est pas la même chose. La tonicité se trouve justement sur cette péri urbanisation, sur ces couronnes un peu plus lointaines. Vous voyez parfaitement ici ce que j'appellerai le cœur de l'Hérault, les garrigues du Gard au nord de Nîmes, entre Nîmes et Alès, la vallée du Rhône, le secteur du Minervois, le Biterrois, le couloir des Costières et la Huerta catalane. Bien sûr que la ville est là, mais ce n'est pas seulement dans l'urbain existant que se porte la croissance démographique du Languedoc aujourd'hui. Voilà où elle se porte. Pour moi, ce n'est pas seulement le littoral, c'est le couloir languedocien, mais le couloir qui est déjà très étendu vers le nord. Les communes du nord du Biterrois participent à la croissance. Les communes au nord du Montpelliérain, du pic Saint-Loup participent à la croissance et les communes du Gard, de la garrigue aussi. Nous n'avons retenu ici que les communes qui ont reçu plus de 100 habitants. En bleu, celles qui ont perdu 100 habitants, mais vous ne les voyez même pas, parce qu'il y en a très peu.

Je ne vais pas revenir là-dessus, tout simplement, retenez que ce taux de croissance nous amène vers 3 200 000 – 3 300 000, peut-être 3 500 000 habitants. C'est une carte de l'INSEE donc je n'ajoute rien. Vous voyez que cette concentration dépasse l'idée du littoral en tant que tel, et qu'elle concerne beaucoup plus l'espace urbanisé, dont une partie relève du phénomène de métropolisation, et non pas de mégapolisation. La métropolisation, c'est la ville mère, et nous n'avons pas de mégapole. Nous ne sommes pas à la dizaine de millions, mais à l'échelle de 500 000 habitants pour les villes, maximum. Les autres sont des villes moyennes.

J'ai repris une vision prospective sur un constat très simple. Deux phénomènes : Le territoire et l'eau. Pour le territoire, j'ai retenu deux critères. Le premier, c'est autour de l'attractivité, il faut la maintenir et qu'elle soit une constante de nos pensées régionales. Elle sous-entend l'accueil.

La deuxième idée est l'aménagement cohérent de cet espace. Le plan cohérent de développement, c'est déjà une strate au niveau régional, et c'est une vision pour demain qu'il faudra mettre en œuvre autour des liaisons urbaines. Pour l'eau, vous pouvez dire que c'est tout simple, que de l'eau est annoncée en termes de consommation. J'ai cité le site ConsoGlobe qui vous donne à la seconde ce qu'il se passe dans le monde et dans notre pays.

Par contre, il y a de l'eau non potable. Ce que je retiens, c'est 137 et 210. 137, c'est la consommation individuelle par jour d'un ménage, et 210, c'est quand on y ajoute l'eau publique. Il y a donc bien une centaine de mètres cubes qui pourraient être utilisés, qui sont de l'eau potable qui est utilisée pour des usages non exigeants en potabilité.

La dernière ligne en bas vous donne ce que serait la consommation supplémentaire demain, par rapport aux 600 000 habitants. 120 millions de litres d'eau par jour pour satisfaire à l'accueil des nouveaux arrivants, si on ne modifie pas la consommation de l'eau.

Pour aller très vite, je vais terminer sur deux diapositives : celle des défis et des enjeux. Je crois qu'il faut retenir ces grands défis dans lesquels est plongée l'économie régionale. Tout à l'heure, vous parliez de l'économie de tourisme, j'ajoute l'économie de la connaissance, du savoir. Le tourisme, c'est la plus-value essentielle, le besoin de cohérence et d'équilibre. L'économie présente, je vais revenir sur la dernière diapositive, les grands défis. J'ai placé celui de l'eau en premier. Je fais quelques caractéristiques, quelques adjectifs qui permettent de comprendre le bien rare, le bien précieux, le bien indispensable, le bien convoité, désiré. Il y a des conflits pour l'eau partout. Celui de l'innovation et de l'économie de la connaissance, c'est fondamental. Il faut que cette région s'engage là-dedans. Tous les chapitres que j'ai retenus ici relèvent d'une problématique de l'eau. J'ai retenu trois éléments forts qui doivent nous conduire en termes de guide : l'économie de ressources, la qualité du cadre de vie, la protection et la valorisation de l'environnement. Voilà ce que je retiens, qui va à l'encontre de ce que nous avons entendu tout à l'heure. L'économie présente est l'économie des hommes présents sur le territoire. S'il fallait parler du tourisme, nous pourrions, il y a des tas de chiffres, et je pense que Madame Jullian en ajoutera quelques-uns tout à l'heure. Ce sont ceux qui habitent et ceux qui viennent, qui s'en vont au bout d'un certain temps, quatre mois maximum. Cette économie présente est essentielle en Languedoc, puisqu'aujourd'hui, l'économie du Languedoc, dans les formes de consommation tourne non pas sur 2 600 000 habitants, mais plutôt sur 2,8 ou 2,9 millions. Cela interroge le cadre de vie, l'idée d'une région désirée. J'ai tenu compte de certains regards pour dire qu'il y a un risque, mais je crois que nous devons nous engager dans cette voie-là, parce que ce risque est mineur par rapport à tous les avantages que nous pouvons retirer de cette dimension économique.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Merci. Pour ceux qui sont frustrés sur le temps limité de parole, c'est pour qu'un maximum de personnes puissent s'exprimer. Vous pouvez faire une contribution écrite sur le site, nous la rendrons publique, même faire un cahier d'acteurs si vous voulez. Ainsi, vous pourrez vous exprimer grandement, beaucoup plus longuement en tout cas que ce que vous avez pu le faire ce soir. Je le redis, la CRCI, la Chambre régionale de commerce et d'industrie avait été invitée, mais n'a pas pu venir. Monsieur Cloarec va donc nous dire comment cela se passe de l'autre côté du Rhône, au canal de Provence. Comment se sont développées les économies et quels types d'économies se sont développés avec l'arrivée du canal de Provence ?

Jean-François CLOAREC, Société du Canal de Provence

Nous allons effectivement changer de région et passer en PACA. Je vais traiter deux sujets : celui des usages industriels, des personnes qui sont raccordées sur le réseau du canal de Provence puis l'intérêt de ce que l'on appelle le double réseau, c'est-à-dire un réseau d'eau brute eau potable dans les zones d'activités où l'on retrouve la plupart de ces industriels et entreprises.

La société du Canal de Provence est une société cousine de BRL, dans le sens où elle est concessionnaire d'un ouvrage qui appartient lui aussi au Conseil régional PACA, l'ouvrage du canal de Provence. Voici la carte de la région PACA, et le trait violet au milieu est l'ouvrage du Canal de Provence. Sur cet ouvrage, vous retrouvez (et c'est le sens du petit camembert qui est en bas à droite) trois types de consommateurs. Une partie est le monde rural dans lequel on retrouve notamment des consommations agricoles. Il y a ce que l'on appelle les urbains, c'est-à-dire toutes les collectivités qui potabilisent leur eau pour ensuite la distribuer dans le réseau d'eau potable. Puis

un troisième tiers représente les industriels, et c'est de ces personnes dont je vais parler. Cela représente à peu près 1 000 clients, mais très hétérogènes. C'est-à-dire que l'on retrouve 20 gros industriels, industriels de la pétrochimie (Total, Lyondell Basell dont nous venons d'apprendre qu'il va fermer sa raffinerie), des industriels de la micro-électronique, des industriels de l'énergie aussi (E.ON, EDF). Ce sont donc vraiment de gros industriels. Sur les milles, les vingt consomment 90 % de cette consommation, du tiers que nous avons vu. Les autres 10 %, ce sont mille entreprises que l'on retrouve principalement sur des zones d'activité, avec différentes zones d'activités, sur des zones industrielles, sur des zones d'activités commerciales aussi. Nous avons parlé des besoins incendie tout à l'heure, mais Carrefour, Casino et grands supermarchés ont des besoins incendie relativement importants, ou même des zones d'activités tertiaires de bureau sur lesquelles nous retrouvons des professionnels.

Nous retrouvons aussi, en milieu un peu plus rural, des consommateurs comme des carrières, des cimenteries, des distilleries. J'ai essayé de faire une liste, un inventaire des différents usages que l'on retrouve. Aujourd'hui, le plus gros usage est un usage de refroidissement, surtout dans l'industrie de pétrochimie, de centrales thermiques qui est souvent couplé à une production de vapeur, pour produire de l'énergie donc dans le domaine de la pétrochimie et des centrales thermiques. Un usage de lavage, dans les blanchisseries, mais aussi pour les voitures, dans les granulats, dans les carrières, dans l'agroalimentaire pour les pommes de terre. Nous avons du rinçage, puisque dans la micro électronique, on utilise beaucoup d'eau pour rincer, de l'eau ultra pure. Également pour le transport, notamment Péchiney, qui transporte une partie de ses boues avec de l'eau. Dans la fabrication d'agroalimentaire, il y a différents produits, j'ai cité par exemple les parpaings.

Dans l'abattage de poussières, un centre d'usage environnemental, notamment les carrières qui ont beaucoup de rideaux d'eau et qui utilisent cette eau en été pour abattre les poussières. Il faut également noter le secours, c'est-à-dire qu'en cas de panne EDF, certaines usines refroidissent leurs installations à l'eau, puis l'incendie qui est un élément très important dans notre région, sur toutes les zones d'activité. Les personnes du service de secours vous expliquaient tout à l'heure que le débit était très important, particulièrement pour toutes les zones commerciales, pour tous les industriels, et des industries classées Seveso, dans lesquelles les débits qui doivent être mis à disposition sont très importants.

Voilà donc un panorama des personnes raccordées sur le canal de Provence, avec le tissu industriel qui est le nôtre en région PACA, qui n'est pas le même qu'ici. Aujourd'hui, les entreprises que l'on retrouve dans les zones d'activité sont raccordées chez nous sur un double réseau. Qu'est-ce qu'un double réseau dans une zone d'activité ? C'est une zone d'activité qui s'est développée, qui s'est effectivement raccordée au réseau d'eau potable pour ses besoins en eau domestique, mais lorsque le réseau d'eau brute n'était pas très loin, elle est aussi venue se raccorder au réseau d'eau brute, dès la conception de la zone. On voit très peu de réseaux d'eau brute se développer une fois que la zone est réalisée. C'est une zone dans laquelle l'aménageur va mettre d'autres besoins sur ce réseau d'eau brute, notamment le process, l'arrosage, le petit process industriel, les usages que nous venons de voir, l'arrosage d'espaces verts, mais aussi tout l'incendie.

Quel intérêt y trouve-t-il ? Par exemple, sur la communauté du Pays d'Aix, qui est une communauté d'agglomérations, il y a des réseaux d'eau brute à peu près depuis une cinquantaine d'années. Donc toutes les zones d'activité les plus récentes qui se sont développées ont eu le choix de mettre ou pas un réseau d'eau brute. Au final, nous constatons que sur les 22 plus grosses, 20 se sont équipées en réseau d'eau brute. Elles ont donc jugé qu'il y avait un intérêt à mettre un réseau d'eau brute. Je

crois qu'en premier lieu, cet intérêt est pour ce qui est des zones d'activité par rapport à des besoins industriels, de transport, de logistique, de stockage. Tout d'abord, cela sécurise le système collectif de défense incendie. C'est-à-dire qu'au lieu d'avoir un réseau d'eau potable, vous avez un deuxième réseau, qui est un réseau d'eau brute. Certes, c'est plus cher en investissement, mais vous pouvez le dimensionner plus largement, parce que vous n'avez pas de problématique de qualité d'eau dans le réseau. Nous constatons que cela permet à l'aménageur d'anticiper la venue sur cette zone de différentes catégories industrielles quand, *a priori*, on ne sait pas forcément, selon le stockage qu'ils vont faire, quel va être le besoin incendie qui sera vraiment nécessaire.

Il y a une meilleure qualité de vie environnementale, ce qui permet effectivement d'avoir des prescriptions paysagères, des prescriptions d'arrosage, qui permet d'avoir une zone un peu verte. En dernier lieu, c'est la satisfaction des entreprises. On le voit bien chez nous, la Chambre de commerce dit si, dans toutes ses zones d'activité, il y a l'électricité, l'eau potable, le gaz, et elle spécifie aussi l'eau brute qui est vue comme un avantage vis-à-vis de l'entreprise. Pourquoi ? Parce que c'est une eau à faible coût, puisqu'elle n'a pas besoin d'être potabilisée. Dans notre région, c'est eau est entre 0,40 euro et un euro du mètre cube, suivant le type de consommateurs. En règle générale, c'est plus économique que l'eau potable, vu du côté des entreprises. C'est aussi de l'eau d'arrosage et une capacité disponible pour l'incendie et les robinets incendie armés. Du côté de l'aménageur, c'est la possibilité de valoriser sa zone d'activité.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Merci pour cette expérience. Je vous propose de prendre les questions à la fin des trois autres interventions. Madame Jullian va nous parler des besoins touristiques, en tant que vice-présidente du Conseil régional délégué au tourisme.

Agnès JULLIAN, vice-présidente du Conseil régional déléguée au tourisme

Je vais peut-être mordre un petit peu sur mon temps, mais ce n'est pas bien grave. Je crois qu'il faudrait tout d'abord resituer ce qu'est l'économie touristique, et je crois qu'au-delà d'une économie, c'est aussi une industrie, et d'autant plus en Languedoc Roussillon. Certaines choses ont été dites dans la table ronde précédente, qui me heurtent un peu. Le tourisme représente, en France, 6,2 % du PIB, ce qui est donc supérieur à l'industrie automobile et à l'énergie, même s'il n'y a pas de lobbying et qu'on en parle très peu. C'est y compris supérieur à des chiffres qui sont cumulés de l'énergie, qui comprennent Total et Areva. Comme je vous l'ai dit, en Languedoc-Roussillon, c'est 15 % du PIB. Vous avez dit que ce n'était pas créateur d'emplois, alors que c'est pourtant 8 % de l'emploi, 51 000 emplois annuels. Plus 10 000 emplois de gérants et autres, qui ne sont pas déclarés dans ces 8 %. Effectivement, cela a été dit tout à l'heure, même s'il ne faut pas le dire, tout ce qui est plus ou moins économie grise. Je crois qu'en Languedoc-Roussillon, non seulement le tourisme est un vrai moteur de développement économique, mais est aussi un moteur d'emplois, d'emplois non délocalisables par rapport à l'industrie. Nous l'avons beaucoup dit.

Je vais faire un aparté qui me semble important. Je me suis récemment introduite dans le milieu politique, je suis vice-présidente à la région depuis un an et demi, mais je suis industrielle dans la métallurgie avant tout. Quand je vois les difficultés que l'on peut avoir à faire progresser le secteur industriel en Languedoc-Roussillon et en France, je pense que l'on a tout le loisir de se préoccuper davantage du tourisme sur lequel nous avons un gisement pérenne et renouvelable. Certes, ce sont

des mots empruntés aux ressources naturelles, mais logiquement, il est pérenne et renouvelable en Languedoc-Roussillon, et insuffisamment exploité. C'est peut-être un préambule, mais il est très important. On ne peut pas accepter dans cette région que l'on dise que le tourisme ne crée pas d'emplois, puisque c'est le premier créateur d'emplois. Le taux d'emploi dans le tourisme a augmenté de 6,5 % depuis 2006, et quand on sait quels ont été les chiffres en matière d'emploi, c'est un faux témoignage.

Autre chose, le tourisme est le premier ascenseur social en matière d'emplois. C'est-à-dire que quand des personnes arrivent peu diplômées sur une région, le tourisme leur permet de progresser, et c'est vraiment un des rares métiers sur lesquels on peut avoir cet ascenseur social. Vous avez dit aussi que tout le tourisme était concentré sur le littoral. Effectivement, l'héliotropisme a été très développé et a certainement généré des grands flux touristiques, notamment avec la mission Racine, mission des années 60, interministérielle. C'est une mission qui a quand même permis de développer cette économie, et sans la mission Racine, nous n'aurions peut-être pas eu cette affluence. C'est la quatrième région de France après l'Île-de-France, PACA et Rhône-Alpes, donc autant dire que les chiffres sont positifs.

Pour une fois que nous avons un chiffre positif, je crois que c'est important, et je tiens à ce que ce soit dit partout, que tout le monde s'approprie ce chiffre. On ne peut pas continuer à dire que le tourisme est nocif pour cette région, il est le contraire du nocif. C'est le premier moteur du développement économique et d'emploi. Par contre, par rapport à cette Commission Racine, et cela avait été beaucoup dit par le président Frêche durant la campagne, nous avons un peu médiatisé le fait de faire une mission Racine II. Aujourd'hui, cette mission porte notre nom. Elle a été menée et conduite par un grand architecte urbaniste, Nicolas Michelin, avec une grosse sensibilité écologique. Nicolas Michelin est un architecte parisien qui est très connu pour ses ouvrages sur l'écologie. Cette mission s'appelle « mission d'aménagement et d'attractivité du territoire ». Elle a été présentée avant-hier aux Assises régionales du tourisme. C'est dommage que vous n'ayez pas assisté à cette présentation, parce que vous auriez pu voir que nous ne sommes pas du tout sur un développement en bord du littoral. Même si on a vocation à exploiter davantage ces espaces lagunaires, qui sont pour la plupart protégés (et je crois que c'est important qu'ils le restent), puisque nous sommes une des rares régions de France à avoir autant d'espaces protégés, et nous n'avons pas du tout vocation à les changer, bien au contraire. On crée plutôt ce que l'on appellerait des intensités touristiques qui sont menées d'abord par des villes ressources, puis par des voies d'eau. Les voies d'eau, c'est le canal du Midi, mais aussi l'Orb, l'Hérault, le Têt, tous les fleuves qui se trouvent en Languedoc-Roussillon.

Je crois que nous ne sommes pas du tout sur cette démarche-là de continuer, si tant est que cela ait été fait un jour, parce que je trouve que la façon dont la mission Racine a été conduite il y a 40 ans a été plutôt très positive, les plans d'urbanisme sont très bons, même si nous pouvons regretter le niveau de densification sur certaines communes. En tout cas, toutes les poches en temps de parkings sont très positives. Quoi qu'il en soit, si nous pouvons regretter cette densité urbaine, l'approche sur laquelle nous allons aujourd'hui n'est pas du tout dans ce domaine-là. Nous l'avons dit et répété, nous voulons étendre la saison touristique, créer une arrière-saison touristique et désaisonnalisée au maximum, et ce n'est pas sur le littoral que nous y arriverons. Nous avons besoin de mettre en exergue nos pépites, nos sites UNESCO, nos opérations grands sites, nos treize « plus beaux villages de France », tout ce qui fait les ressources du Languedoc-Roussillon et que les autres régions n'ont pas. C'est la première région de France à avoir autant de sites UNESCO classés, ce qui est un vrai atout. Donc que ce soit le tourisme fluvial au travers du canal du Midi, une mise en

exergue, puisque c'est le sixième site qui vient d'être classé de l'agro pastoralisme avec les Causses et Cévennes. Je crois que nous nous dirigeons plutôt vers ce tourisme-là, mais nous ne pouvons absolument pas accepter que le tourisme soit montré du doigt. Au contraire, je crois qu'il doit être montré du doigt pour être positif.

Par rapport à cela, il est évident que si nous voulons développer le tourisme, nous allons avoir des besoins en ressources en eau. Cela a été dit préalablement, ce besoin est accru. Effectivement, vous allez pointer du doigt que les besoins accrus, ce sont les piscines, les spas, c'est vrai, ce qui est de plus en plus présent dans les offres touristiques.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Les golfs, ils vont en parler.

Agnès JULLIAN, vice-présidente du Conseil régional déléguée au tourisme

Je ne vais pas interférer sur leur intervention. Quoi qu'il en soit, ces besoins existent, et le produit touristique, c'est avant tout un produit concurrentiel. Aujourd'hui, c'est même un produit industriel, on le construit, on le vend, on le marquette et on assure presque son service après-vente en gérant, tout du moins en tentant de faire en sorte qu'il y ait de bons commentaires sur les sites des réseaux sociaux, etc. C'est ce dont il s'agit. Mais ce qui est important comme usages également, ce sont tous les usages connexes, comme le nettoyage des locaux, le lavage des serviettes et des peignoirs, ce genre de choses. C'est le genre de choses qui paraît anecdotique, mais qui est important. Là aussi, la région a une labellisation de certains établissements, neuf filières sont labellisées, notamment l'hôtellerie de plein air et l'hôtellerie traditionnelle. Cette labellisation, c'est le label « Qualité Sud de France ». Par exemple, dans le kit d'accueil des labellisés « Qualité Sud de France », nous envisageons de faire une grosse sensibilisation, comme cela peut-être fait dans les chaînes, notamment avec Accor, etc. Mais nous pourrions peut-être aller au-delà et avoir une sensibilisation qui aille sur d'autres niveaux, peut-être beaucoup plus incitatifs que le simple fait de dire : « Mettez la serviette d'un côté ou de l'autre, si vous voulez la réutiliser ou pas ». Nous avons donc certainement une forme d'innovation à trouver, et peut-être que ce projet Aqua Domitia peut nous aider à adapter la bonne communication. Quoi qu'il en soit, l'évolution est qualitative, et plus elle sera qualitative, plus la demande en eau sera colossale. C'est bien pour cela qu'Aqua Domitia existe.

On sensibilise les touristes. Il faut que vous sachiez que beaucoup d'établissements ont pris des mesures, et cela sera peut-être dit par Bernard Sauvaire. L'hôtellerie de plein air notamment, qui est très consommatrice en eau, a pris des mesures préventives, avec notamment des réducteurs de puissance en débit, dans tous les blocs sanitaires, et également l'utilisation des eaux usées qui se répandent de plus en plus sur tous les établissements et pour les espaces verts. Parallèlement, un projet est fait, qui est typiquement grand Biterrois, puisqu'il a été mené par la CCI de Sète, et qu'il est complètement en adéquation avec ce qui fait la typicité de ce territoire, à savoir les forages artésiens qui sont liés à la nappe astienne, qui s'étend de l'étang de Thau à l'étang de Vintre. La CCI a mené une action, puisqu'aujourd'hui, la plupart de ces établissements utilisent des forages (environ 50 sur les établissements concernés), et en cas de fort besoin en ressources en eau, ces forages puisent tellement qu'ils puisent peut-être de l'eau salée.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Excusez-moi, vous êtes déjà à 9 minutes.

Agnès JULLIAN, vice-présidente du Conseil régional déléguée au tourisme

J'ai bientôt fini. Je n'ai peut-être pas tout dit, mais ce n'est pas grave. Quoi qu'il en soit, dans ce système-là, l'étude qui est menée, c'est d'essayer de réduire les besoins en eau, et je crois que la façon dont Sereniani, par exemple, s'est déjà raccordé au réseau hydraulique régional qui est exploité par BRL, a permis de voir qu'au bout d'un an, nous avons réduit de 20 % la consommation en eau. Ce sont des données qui sont accessibles. Je crois que c'est déjà un très bon résultat, cela veut dire 20 % d'eau de moins que ce qui était précédemment exploité. Peut-être que je vais aller un peu plus vite sur la suite.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Conclure même.

Agnès JULLIAN, vice-présidente du Conseil régional déléguée au tourisme

Conclure. Je voudrais donc vous dire que l'on ne peut pas critiquer ce tourisme, et pour ne pas le critiquer, nous avons besoin de cette ressource en eau, et nous nous y préparons plutôt bien, puisque ce projet est un projet ambitieux. La façon dont les choses ont déjà commencé à être exploitées par certains montre que ce besoin et cette ressource sont vraiment nécessaires. Je répondrai à vos questions ensuite.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Merci beaucoup. Nous avons deux besoins spécifiques, dont nous avons déjà parlé. Le premier est l'hôtellerie en plein air, avec Monsieur Bernard Sauvaire qui est vice-président délégué de la fédération de l'hôtellerie en plein air de Languedoc-Roussillon. L'hôtellerie en plein air a-t-elle aussi évolué ?

Bernard SAUVAIRE, Vice-président délégué de la Fédération de l'Hôtellerie de Plein Air Languedoc-Roussillon

En préambule, je dirais que je suis un aficionado de l'eau du Rhône, mais sous forme de tuyau, parce qu'habitant sous les digues, quand elles sautent, je sors de chez moi en Zodiac. Je suis un enfant du bas Rhône, parce que je suis né dans la Costière et j'habite dans les sables d'Aigue-Morte, dans le Rhône. J'ai vécu la transformation des landes familiales et insalubres en vergers extraordinaires de pêches, puis d'abricots. Nous avons vu les échecs, et les terres étant propres, nous avons fait de la vigne, qui n'existait pas avant. Dans les sables, notre seule richesse agricole, c'est la carotte et la Belle des sables, qui est en recherche d'AOP, qui n'existerait pas s'il n'y avait pas d'irrigation puisque le sable est un des terrains les plus secs du monde. Vive donc le bas Rhône

en Languedoc. Je ne sais pas s'il y a des personnes du bas Rhône ici, mais nous les remercierons à la sortie.

De la salle

Il faudrait garder du temps pour la salle.

Bernard SAUVAIRE, Vice-président délégué de la Fédération de l'Hôtellerie de Plein Air Languedoc-Roussillon

Attendez que j'aie fini de parler, vous parlerez ensuite, Monsieur. Je m'en tiendrai aux sept minutes.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Monsieur, les réunions thématiques sont des réunions pour apprendre des choses, pour recevoir de la connaissance et réagir. Dans les réunions territoriales, vous aurez beaucoup plus de temps d'expression. Allez-y, Monsieur.

Bernard SAUVAIRE, Vice-président délégué de la Fédération de l'Hôtellerie de Plein Air Languedoc-Roussillon

Heureusement, mes voisins de droite et de gauche ont défendu le tourisme. Dites-vous bien que sans tourisme, des milliers de commerces de bouche disparaîtraient, des garagistes, des fonctionnaires territoriaux parce qu'il n'y aurait plus d'argent dans les collectivités territoriales. Il faut donc arrêter de dire des bêtises, parce que cela me rappelle quand on a démoustiqué et que l'on était contre la démoustication, parce que ceux qui étaient contre ne se sont jamais fait piquer et n'ont pas passé de nuit blanche à ne pas dormir.

Concernant l'hôtellerie de plein air, je rassurerai ceux qui ont peur du tourisme. En Languedoc-Roussillon, nous avons 119 373 emplacements. Je n'ai pas de PowerPoint, parce que je ne suis pas autodidacte, mais j'ai une plaquette à disposition. Nous en perdons plus de 500 par an. Depuis 25 ans, nous avons perdu 12 500 emplacements, ce qui est une perte de substance. L'érosion est donc continue. 27 % de gestionnaires de terrains de camping ont recours aux énergies douces et renouvelables, tant énergie qu'économies d'eau. Quant aux ressources, nous versons 22 millions de taxe foncière et de taxe de séjour.

Concernant l'eau, je ne ferai pas de prospective, mais je vous donnerai quelques chiffres que nous n'avons pas trop donnés jusqu'à maintenant. Nous avons fait une étude, au vu de cette journée, sur toutes les parties du territoire qui sont desservies à la fois par de l'eau potable classique, parfois du bas Rhône potabilisé d'ailleurs, et par de l'eau brute. Nous consommons en eau brute 130 m³ par emplacement. Je donnerai les chiffres, *a posteriori*. Un emplacement, c'est trois personnes et demie pendant 70 jours, 130 m³ par emplacement, ce qui nous fait 15 600 000 m³ d'eau brute consommée. Nous avons aussi 70 m³ d'eau potable qui est consommée, ou d'eau potabilisée, pour 125 493 emplacements, cela fait 8 millions de mètres cubes d'eau. Donc les besoins existent, mais ils ne croîtront pas, premièrement parce que nous sommes dans une démarche d'économie, et

deuxièmement, parce que nous sommes en érosion de la capacité d'accueil. Il ne faut donc pas avoir peur de la consommation du tourisme. Madame la vice-présidente, je vous remercie de votre intervention, la capacité d'accueil hors hôtellerie de plein air, toutes offres confondues de tourisme ne croît plus et s'érode chaque année en Languedoc-Roussillon, ce qui est une catastrophe économique à terme. Il ne faut pas être égoïste, il faut regarder la génération future. Quand on perd 4 % de capacité, sur 10 ans ou 15 ans, c'est une perte de richesse.

Nous sommes preneurs de l'eau, malheureusement, ce réseau n'a pas prévu à travers vers le Piémont et les hautes terres. Lorsque nous avons sondé les 660 campings en vue de cette réunion, nous avons une montée de bouclier de personnes qui ne seront pas desservies si ce réseau se fait. Je prends l'exemple de Florac et de son maire qui souhaiterait avoir un camping, mais il ne peut pas le faire, parce qu'il est obligé de restreindre l'eau, pour sa population, en plein été. Dans cette région, nous sommes dans une situation de confort, parce qu'on tire sur des ressources telles que les nappes, parce que nous sommes dans des situations peu confortables, mais pour certaines parties de notre territoire, nous sommes en manque d'eau. Je voulais apporter ce discours qui est économique plus que subjectif, parce que c'est bien joli de dire que nous ne voulons pas être envahis par les touristes, mais en Languedoc-Roussillon, sur les murs, on ne voit plus inscrit : « Touristes go home », parce que tout le monde est bien content de les avoir.

Bernard SAUVAIRE, vice-président délégué de la Fédération de l'Hôtellerie de Plein Air Languedoc-Roussillon

Cinq minutes, c'est très bien. Pour finir, avant de passer la parole à la salle, quels sont les besoins spécifiques des golfs. Vous êtes deux, mais vous n'avez que sept minutes quand même.

Benjamin CHAVE, directeur du golf de Nîmes

Messieurs, mesdames, bonsoir. Nous allons profiter du temps qui nous est imparti pour présenter un peu le golf, parler du tourisme et du golf liés, puis mon collègue parlera plus précisément de l'arrosage des golfs et du développement du golf en tant que sport touristique.

Je vais tout d'abord m'attacher à présenter le golf, et commencer par parler d'autres études qui concernent d'autres régions, études qui ont été faites et certifiées par des bureaux dont c'est le métier. Je vais vous parler de l'étude de l'eau consommée dans la région Poitou-Charentes, et d'autre part, de l'eau consommée dans les régions Bretagne et Pays de Loire. Dans ces régions, la gestion de l'eau, en termes de comptabilisation ou de ressource, est loin d'être dans l'idée de ce que nous nous faisons du développement durable et du développement d'eau brute en ce qui concerne Aqua Domitia. Nous effectivement, golf de Nîmes Vacquerolles, je dirais que nous souscrivons complètement à l'idée de développer Aqua Domitia, pour la simple et bonne raison qu'avant même son développement, nous y sommes déjà attachés, c'est-à-dire que c'est l'unique ressource qui nous permet de fonctionner.

Effectivement, quand on analyse vite fait ces études, on se rend compte que les ressources sont, pour la plupart, de l'eau réutilisée, de l'eau prélevée dans les nappes et de l'eau brute. Il y a une petite fraction d'eau potable, mais je pense que ce n'est vraiment pas caractéristique. En tous les cas, des personnes essaient d'améliorer la ressource en eau, parce qu'effectivement, puiser dans les nappes et réutiliser l'eau, cela pose des problèmes sanitaires et de coût de production. Nous allons

donc dans ce sens-là. Le GIE des golfs du Languedoc-Roussillon espère aussi que la politique tarifaire et de service, etc., puisse être un peu homogénéisée.

Le golf, c'est 520 golfs et 650 terrains, 400 000 licenciés. Mon collègue y reviendra. C'est en pleine croissance, et c'est quand même à souligner, parce que dans la région Languedoc-Roussillon, il y a une vingtaine de golfs, qui se démènent (par le biais d'un GIE qui fonctionne complètement en autonomie) à promouvoir et à accompagner un peu ce développement. Autant en profiter ! De toute façon, il y a toujours une idée un petit peu négative des golfs, c'est plutôt historique, je ne vais donc pas m'étendre sur le sujet. Effectivement, le golf consomme de l'eau, mais n'oublions que ce qui tapisse un golf, ce n'est ni plus, ni moins que du gazon, et c'est ce que l'on retrouve dans les terrains de sport, dans les jardins privés, dans les jardins publics. En termes de consommation d'eau, nous connaissons les ratios et nous n'avons pas à être particulièrement pointés du doigt. En plus, je pense que l'usage massif de l'eau brute contribue à avoir une bonne attitude.

La Fédération française de golf, avec les divers ministères, ont signé une charte depuis 2006, qui a été renouvelée en 2010, le but étant de réduire la consommation d'eau et aussi la quantité de produits phytosanitaires. Je passe les détails, c'est pour information. Il y a aussi des grilles d'alerte ou de niveau limite d'utilisation d'eau en fonction des niveaux de sécheresse. Le Préfet a libre action là-dessus. Voilà un peu les ressources en eau pour les golfs. Aujourd'hui, les forages sont majoritaires, je parle d'un point de vue national, et je pense que les autres forages sont peut-être un petit peu luxueux pour l'arrosage des golfs. Donc tendre vers une meilleure utilisation de l'eau brute, qui reste en deuxième position, est encore une fois une bonne chose.

« L'eau recyclée : une voie d'avenir », pour l'instant, ce n'est pas possible d'un point de vue réglementaire. Enfin, je vais juste insister sur le tourisme. C'est vrai que le tourisme golfique est en très forte progression partout, le nombre de licenciés l'atteste. Les prochaines années, c'est l'Asie qui risque de prendre la plus grande part du marché. Effectivement, le fait que 15 % du PIB soit lié au tourisme, je pense que le golf peut y contribuer. Nous avons entendu tout à l'heure qu'il fallait développer des caractéristiques propres, étendre les périodes de commercialisation du tourisme, et c'est vrai que le golf est un point de chute comme d'autres choses. Je passe tout de suite la parole à Claude.

Claude GOUDARD, directeur du golf du Cap d'Agde

Bonsoir, Claude Goudard, directeur du golf du Cap d'Agde. Je vais évoquer les progrès que nous avons pu faire en termes d'arrosage et sur les golfs. Aujourd'hui nous sommes pratiquement tous équipés de systèmes informatisés. Nous amenons pratiquement l'eau nécessaire uniquement pour nourrir la plante. Ce sont des progrès qui ont été réalisés depuis les 10 dernières années. Aujourd'hui, nous avons essayé de minimiser un petit peu le surarrosage qu'il y avait sur les terrains de golf. Nous avons fait aussi des progrès concernant l'analyse de la météo. Nous sommes capables aujourd'hui, par des stations météo qui nous donnent des informations à la journée, pour amener l'eau nécessaire en fonction de la climatologie qu'il y a eu dans la journée. Je crois que ce sont des progrès qui ont été réalisés uniquement dans un but d'économiser l'eau, parce que nous sommes vraiment conscients qu'il faut préserver la ressource en eau. Aujourd'hui, nous voyons l'arrivée d'un projet comme Aqua Domitia ou la réutilisation des eaux usées, comme quelque chose qui va nous apporter un petit peu de souplesse dans l'utilisation de l'eau pour l'arrosage des golfs.

Ensuite, je voudrais intervenir sur le côté touristique du golf en Languedoc-Roussillon. Il y a 16 golfs (même s'il y en a 22) qui font un petit peu marcher la région. C'est un chiffre d'affaires de 21 millions d'euros, ce qui n'est pas négligeable. 400 000 golfeurs pratiquent sur la région Languedoc-Roussillon. La région emploie 327 personnes en termes de golf, et nous avons réalisé à peu près 220 000 ventes de droits de jeu à la journée en 2010.

La fréquentation hôtelière représente à peu près 95 000 unités, ce qui est aussi un chiffre important. C'est une activité qu'il faut prendre en considération, puisqu'aujourd'hui, en termes d'estimation golfique, nous manquons un peu de référence, notamment par rapport à nos voisins espagnols, et surtout la région de la Catalogne, qui a un fort pouvoir d'attraction par rapport à nous. Sachez aussi que les golfs sont un fabuleux domaine de biodiversité. Aujourd'hui, ce sont des zones qui sont préservées, et autour d'un golf, vous verrez toutes les espèces animales et végétales qui sont vraiment à proximité de l'urbanisation. S'il n'y avait pas les golfs, ce serait peut-être urbanisé.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Merci Messieurs dames pour ces explications extrêmement importantes sur les différents besoins. Avez-vous des questions ?

Débat avec le public

Agnès GIZARD, habitante de Marseillans

J'ai plusieurs questions par rapport au bassin du Rhône, et par rapport à l'intervention qui a été faite sur la région PACA. J'aurais aimé savoir si une étude d'impact a été faite par rapport à la faisabilité de la récupération de l'eau du Rhône, par rapport à la consommation actuelle, vers les centrales nucléaires. On nous a parlé de l'industrie, mais pas des centrales nucléaires de la vallée du Rhône qui consomment quand même pas mal d'eau.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Normalement, EDF doit venir à la réunion sur tout ce qui est la qualité de l'eau du Rhône. L'ARS (Agence régionale de la Santé) viendra également pour expliquer quels sont leurs besoins.

Agnès GIZARD, habitante de Marseillans

Nous avons parlé d'eau brute, l'eau du Rhône est quand même chargée en différents déchets, en différents produits toxiques, notamment les PCB, perturbateurs endocriniens. *A priori*, on va en déverser sur toute la région, à travers l'irrigation de cette eau dans la région. Il y a quand même un impact.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Je donnerai la parole à BRL qui répondra rapidement, mais ces questions-là seront traitées beaucoup plus avec les intervenants extérieurs.

Agnès GIZARD, habitante de Marseillans

D'accord. Nous avons parlé à plusieurs reprises de personnes qui refusaient le tourisme, or moi, je n'ai pas entendu ce discours-là. Nous avons parlé de tourisme et de comment le développer avec les ressources que nous avons, notamment l'eau, mais par contre, nous n'avons pas prononcé le mot de tourisme durable. Le tourisme, mais dans quelles conditions ? C'était pour répondre à ce qui avait été dit.

Dernière question, j'aimerais connaître la consommation en eau du golf du Cap d'Agde. Je ne suis pas contre le tourisme du golf, installer des pelouses avec du gazon anglais sous un climat adapté, d'accord, mais sous un climat méditerranéen est-ce bien durable ? C'est la même chose que pour les vignes.

Benjamin CHAVE, directeur du golf de Nîmes

Les graminées qui sont plantées sur le golf du Cap d'Agde sont adaptées au climat méditerranéen, ce n'est pas que du gazon anglais. La consommation du golf du Cap d'Agde est à peu près 250 000 m³ d'eau par an.

De la salle

Pour combien d'hectares ?

Benjamin CHAVE, directeur du golf de Nîmes

80 hectares.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Madame Jullian, vous n'avez pas parlé du tourisme durable, mais c'est la politique de la région.

Agnès JULLIAN, vice-présidente du Conseil régional déléguée au tourisme

Je crois que j'ai précisé que nous venons de conduire une mission d'aménagement et d'attractivité du territoire qui a été pilotée par un architecte urbaniste excessivement connu pour son approche écologique. Naturellement, la notion de tourisme durable est totalement intégrée dans cette étude, et aujourd'hui, quand on expertise des projets, on demande aux porteurs de projet de considérer la notion de développement durable et de préservation de l'environnement. Naturellement, c'est transverse, nous ne le disons plus, parce que c'est une évidence. Après, si personne ne critique le tourisme, ce ne sera peut-être pas le débat de la soirée, mais en tout cas, une grande force.

Bernard SAUVAIRE, vice-président délégué de la Fédération de l'Hôtellerie de Plein Air Languedoc-Roussillon

Vous parlez de tourisme durable, de développement durable, je dirais que le camping-caravaning est le mode d'hébergement touristique qui répond le mieux à la définition officielle, qui est de profiter des richesses naturelles, sans les hypothéquer pour les générations futures. En effet, nos sols ne sont pas minéralisés et pourraient être reconvertis instantanément par nos enfants à d'autres usages.

Jean-Paul VOLLE, professeur émérite, géographe à l'Université Paul Valéry-Montpellier 3

Il y a eu une question sur les centrales nucléaires qui m'était peut-être destinée, mais je n'ai pas très bien saisi. Pourriez-vous répéter votre question, s'il vous plaît ?

De la salle

J'aimerais bien dire un mot sur le durable.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Finissez sur le durable et la dame parlera ensuite du nucléaire.

De la salle

Nous sommes passés d'un tourisme de masse, qui était un tourisme peu respectueux de l'environnement, et en même temps, pour ce tourisme-là, il y a eu une mission qui était capable de mettre en place un système de protection, comme aucune autre région de France ne l'a.

Deuxième remarque, le tourisme d'aujourd'hui est plutôt du type écotourisme, éco que l'on peut conjuguer à agro, à oeno, à tout ce que l'on voudra. Mais c'est plutôt ce type de modèle qui est en cause aujourd'hui, et sur lequel s'appuie une problématique régionale du développement touristique.

Nathalie PAVILLON, citoyenne

Les avions low-cost font-ils partie du tourisme durable ? À savoir une subvention par la Communauté d'agglomération, à grands frais, de touristes qui viennent et qui trouvent même que le prix du taxi pour venir de l'aéroport de Vias jusqu'au cap d'Agde est un peu trop élevé, par rapport au prix du vol. Est-ce du tourisme durable ? Je ne pense pas.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Pouvez-vous reposer votre question sur le nucléaire ?

Agnès GIZARD, habitante de Marseillans

Je voulais savoir si une étude avait été faite par rapport au prélèvement de l'eau du Rhône, pour savoir si nous pouvons (en plus des centrales nucléaires) puiser d'autres eaux pour irriguer toute la région.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Des personnes vont venir du plan Rhône, etc., pour nous expliquer à partir du débit. Lors de la réunion, nous aurons également des riziculteurs qui nous diront quels sont les risques pour eux en Camargue s'il y a moins de débit du Rhône. Par contre, vous aviez une question sur la qualité et la pollution de l'eau du Rhône. Je vais demander à BRL de faire une première réponse, mais vous avez déjà des éléments dans le dossier du maître d'ouvrage.

Claude ALLET, directeur de BRL

Nous partageons votre souci sur la qualité de l'eau que nous distribuons à l'ensemble de nos clients, pour tous les usages. Une séance va particulièrement traiter de cette question. Nous sommes soumis à des contrôles extrêmement précis et rigoureux de l'État, de l'ARS. En plus, nous avons des systèmes d'autocontrôle permanents sur la qualité de l'eau que nous prélevons et que nous distribuons. Je vous invite donc à venir à la séance consacrée à ce sujet.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Le 18 octobre.

Claude ALLET, directeur de BRL

Nous présenterons l'ensemble des dispositifs de contrôle et d'analyse que nous utilisons en permanence, et toutes les mesures qui sont faites et envoyées à des laboratoires indépendants, qui sont ensuite transmises aux services de l'État qui garantissent la qualité de ce que nous distribuons. J'en profite, président Marzolf, pour répondre à la question de tout à l'heure sur les raisons pour lesquelles nous avons aujourd'hui un projet Aqua Domitia qui est soumis à débat public, alors que certaines études ne sont pas terminées. Je vais faire deux réponses. La première, c'est tout simplement parce que l'État et la Commission Nationale du Débat Public nous ont dit que nous n'avons pas le droit de lancer de maillon d'Aqua Domitia sans un débat global. Aqua Domitia est un programme, un schéma directeur, cela a été dit dans le film. C'est un certain nombre de maillons qui vont être réalisés territoire par territoire. Ce n'est pas une déclaration d'utilité publique pour tout faire en même temps, loin de là. Cela va se faire morceau par morceau, avec les acteurs du territoire. Seulement l'État nous a dit : « Pas de réalisation par morceau, nous voulons d'abord un débat global ». Nous avons donc respecté cette volonté de l'État.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Je ne pense pas que ce soit l'État, parce que la CNDP est une autorité administrative indépendante.

Claude ALLET, directeur de BRL

Ce sont les services de la Préfecture de région. Autre question : « Pourquoi maintenant ? Pourquoi avez-vous été ressaisis pour faire ce débat aujourd'hui ? ». Nous avons travaillé sur un certain nombre d'études, des schémas départementaux d'eau potable, un certain nombre de prospectives agricoles qui ont été faites. Puis les études de SAGE commencent à bien avancer, et il nous a semblé intéressant d'apporter au débat dans des SAGE (nous avons vu tout à l'heure la réflexion du SAGE Hérault) et je peux dire que la réflexion sur les besoins, 75 % de performance des rendements des réseaux d'eau potable, ce sont des hypothèses que nous avons prises. Je l'ai dit lors de la première séance, plus de la moitié des réponses aux besoins d'eau dans cette région va être les économies d'eau, réduction des fuites des réseaux. Ce que Madame Jullian disait tout à l'heure, le 10 % c'est le nombre de litres par jour, par personne. Cela ne comprend pas les économies à faire sur les réseaux, qui seront principales.

Il nous a donc semblé intéressant d'organiser ce débat maintenant, de façon à ce que l'existence d'une possibilité d'une ressource complémentaire participe au débat sur l'eau dans la région, au moment où pas mal de SAGE se posent ce genre de questions et où les SCOT sont en train de se finaliser.

Sylvain LOPEZ

En vérité, la question de l'internaute portait non seulement sur l'organisation du débat, mais aussi sur la prise de la décision. Il s'inquiète de savoir si la décision ne sera pas prise avant que nous ayons une connaissance précise du résultat des études.

Claude ALLET, directeur de BRL

Nous avons un débat sur le schéma directeur, sur le programme. Les décisions se prendront, comme pour l'exemple du maillon sud, maillon par maillon, en fonction des enseignements que nous aurons du débat et de l'avancement de la concertation que nous aurons, territoire par territoire.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Donc du résultat des études, des ressources et des besoins associés, même si vous avez déjà en grande partie ces données. Avez-vous d'autres questions, positions, avis ?

Patrick SAINT-LEGER, Agence de l'Eau Rhône, Méditerranée et Corse

Bonsoir, je suis Patrick Saint-Léger, Agence de l'Eau Rhône, Méditerranée et Corse. J'interviens pour souligner un aspect qui a peut-être été oublié aujourd'hui. Nous avons abordé l'aspect ressources, l'aspect besoin, et je pense que tout le monde peut tomber d'accord sur le fait qu'il faut protéger les milieux naturels, il faut aller vers le bon état des masses d'eau. C'est effectivement un facteur d'attractivité pour la région. Nous avons vu les éléments de réponse qui pouvaient être apportés, y compris le fait qu'Aqua Domitia pouvait constituer un de ces éléments de réponse en termes de satisfaction des besoins. Nous voudrions aussi attirer l'attention sur le fait qu'il ne faut pas oublier l'autre versant de la question, qui est que si nous favorisons l'implantation de personnes

supplémentaires, d'activités économiques supplémentaires, il faut vérifier que ces suppléments seront bien compatibles avec l'acceptation des milieux en termes de qualité, c'est-à-dire le volet eaux usées, le volet pression sur le territoire. C'est un des points que nous voulions souligner, mais je pense que nous aurons l'occasion d'y revenir.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Merci de cette précision, Monsieur.

Thierry RUF, géographe à l'IRD et élu à Jacou

Nous voyons bien, ce soir, que se sont exprimées encore une fois des demandes. Nous sommes plus dans des demandes justifiées pour le tourisme, pour l'habitat, pour les zones d'habitat concertées, pour l'agriculture, pour les milieux naturels. Nous avons une succession de demandes formidables sur cinq territoires différents. Ce sont des bassins versants qui ont une propre organisation, une gouvernance de SAGE. Avec le débit transféré, le dimensionnement tel qu'il est présenté dans le projet, comment va-t-on organiser un partage de l'eau entre cinq territoires différents, même s'ils sont mis en place par une progression ? Ce partage va-t-il être équitable entre les cinq territoires ? Vous comprenez bien qu'avec entre 1 et 2 mètres cubes seconde transférés, nous ne pouvons pas tout faire, nous ne pouvons absolument pas répondre à tous ces besoins. Il faut pourtant que les personnes qui vont utiliser Aqua Domitia aient une assurance, comme les pompiers ont besoin d'une assurance pour que l'eau soit là. Un agriculteur ne va pas se lancer dans des aménagements importants pour sa vigne si tout d'un coup on lui dit : « Ce mois d'août là (où il a absolument besoin) ce contrat ne va pas être prioritaire, je vais envoyer l'eau pour maintenir une lagune qui serait polluée par telle ou telle chose ». À mon avis, le cœur du problème d'Aqua Domitia, c'est l'organisation de ce partage, c'est l'expression, au-delà de l'expression des demandes, vraiment des possibilités. On peut être pour ou contre Aqua Domitia, mais quel que soit le scénario final, le besoin de partage est là. Alors il y a le partage et la ressource en eau dont il faut discuter sérieusement. Je n'ai pas eu la réponse pour les ressources en eau globale ou par bassin. J'aurais bien aimé savoir combien il tombe d'eau dans l'Hérault et quel est le rapport avec les prélèvements et les consommations, mais cela viendra plus tard dans les discussions.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

C'est une question de gouvernance, comment cela va être décidé.

Thierry RUF, géographe à l'IRD et élu à Jacou

Oui, mais c'est un besoin majeur. Il faut que les acteurs économiques sachent où ils vont. Actuellement, entre Alicante et Valence, il y en a 95 golfs, et il y a un problème d'eau bien plus grave, parce dans l'arrière-pays, il n'y a pas d'eau. Si nous avons une explosion des golfs, il va falloir aussi qu'ils aient une sécurité. L'investissement d'un golf est important, je suppose. Donc tous les acteurs ont absolument besoin de cette eau. Je n'ai pas la réponse pour l'instant. Nous avons un débat sur les demandes, nous n'avons pas un débat sur les besoins équilibrés. Puis le besoin, c'est aussi le partage du financement, de l'amortissement et du fonctionnement. Là aussi, les clés de répartition ne semblent pas tout à fait encore claires, et je crains que les agriculteurs aient

du mal à payer l'eau au tarif de valorisation des golfs ou au tarif de valorisation de l'eau pour l'incendie (c'est plus anecdotique, mais c'est quand même important) ou de l'eau pour l'expansion touristique ou urbaine.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Nous allons écouter la réponse des golfs, puis nous passerons la parole à Claude Allet.

Benjamin CHAVE, directeur du golf de Nîmes

Juste deux mots pour répondre à Monsieur.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Il n'y aura pas 90 golfs entre Montpellier et Perpignan.

Benjamin CHAVE, directeur du golf de Nîmes

Vous parlez de l'Espagne, sachez qu'elle a un rapport qualité-prix fluctuant, et la Côte d'Azur a un rapport qualité-prix très haut. Le golf en Languedoc-Roussillon a un rapport qualité-prix très intéressant et nous pouvons espérer des choses. Vous parliez d'Espagne, j'en dis deux mots. Vous parliez de 90 golfs, sachez qu'en France, nous sommes à 600 golfs. Toutes les études qui ont été menées autour des golfs montrent que nous sommes dans un domaine complètement saturé, c'est-à-dire qu'il y a des golfs qui restent sous-exploités, et d'ailleurs, beaucoup ont des problèmes financiers, car on a cru que cela allait être la mine d'or. Par contre, il n'y a plus de construction de golf. Ce que vous verrez poindre ici et là sont des petits compacts qui utilisent très peu d'hectares et qui sont là pour des initiations.

Dernière chose, pour répondre à la dame, en termes de ressources en eau, il ne faut pas oublier que les golfs ne sont pas une priorité, même s'il s'agit d'eau brute. Une charte a été mise en place, et de nombreux préfets ont appliqué des interdictions d'eau partielles à différents niveaux, mais pour l'instant, jamais totales. Il faut aussi remettre les choses à ce niveau-là.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Dans le SAGE Hérault qui nous a été présenté, il y avait un schéma de répartition des besoins. Après, il faut voir comment cela va être décidé SAGE par SAGE.

Claude ALLET, directeur de BRL

Le projet Aqua Domitia n'a pas vocation à répondre à tous les besoins, c'est une deuxième ressource sur le territoire. La première des satisfactions, nous l'avons dit, c'était des économies à faire, puis les ressources locales. Il y a donc des recherches à faire sur les ressources locales. Tout à l'heure, nous avons parlé du SAGE de l'Hérault, la valorisation du Salagou étudiée par le Conseil

Général. Oui, cela fait partie des scénarios pour répondre aux besoins. Par contre, en tant que société concessionnaire, nous BRL, quand nous signons un contrat avec nos clients, quel que soit le type de clients, c'est un engagement de fiabilité et de sécurité. Nous ne ferons donc pas des engagements en disant : « Vous aurez de l'eau si nous en avons, et pas toutes les années ». Dans les années de sécheresse, c'est la compétitivité du territoire. Tous ceux qui étaient desservis par l'eau du Rhône, dans les années de sécheresse n'ont jamais eu de coupure ou de restriction, dans les arrêtés préfectoraux. Et cela, pour la compétitivité de notre agriculture, et pour la compétitivité de notre tourisme, c'est important d'avoir, comme le disait Georges Frêche, une région qui met ses activités et ses populations à l'abri des effets du changement climatique.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

La réponse n'est-elle pas justement dans les SAGE ?

De la salle

Aqua Domitia est un réseau technique. Il faut que vos contrats soient absolument clairs avec tous les acteurs, et vous allez avoir des difficultés, parce qu'avec 1,5 m³ par seconde...

De la salle

2,5 m³.

De la salle

Non, 2,5, c'est quand vous mettez la pression maximum dans le tuyau, mais le régime normal ne sera pas 2,5 tout le temps. C'est bien d'avoir un chiffre sur les capacités des réseaux, mais on ne peut pas toujours être au maximum.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Dans l'atelier d'experts que nous animons, un expert a calculé que s'il y avait 2,5 m³ par seconde, tout le temps, cela faisait 80 millions de mètres cubes disponibles, par rapport aux 15 millions de mètres cubes qui sont en ce moment à Aqua Domitia. Ce sera aussi une question de clarté technique à vérifier.

De la salle

Il y a une ambiguïté.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Oui, parce que BRL semble dire que c'est le débit maximum. Forcément, il y a des mois ou des jours où il n'y aura pas grand-chose. Je ne suis pas technicien, mais il faudra sans doute un débit minimum, et nous serons certainement amenés à revenir sur le sujet. Madame Vignon.

Cathy VIGNON, Associations Paillade Mosson Coulée Verte et Saint-Jean Environnement

Je dois dire que j'ai été surprise d'être l'objet de la vindicte au travers du tourisme. Heureusement, Madame a relevé que mon propos n'était pas une opposition de principe au tourisme, bien sûr. J'imagine que si vous avez été autant chatouillés, c'est que quelque part j'ai touché une corde sensible, en particulier cette fuite en avant de la consommation d'eau, justement liée au tourisme, entre autres, mais pas que. Je pense que j'ai heurté une politique qui utilise une ressource, sans faire attention au fait qu'elle est limitée. Ce que je voulais dire aussi c'est que cette utilisation et cette économie exercent une pression. Monsieur Saint-Léger l'a très bien dit tout à l'heure, cette pression est très forte. Monsieur le professeur honoraire nous a abreuvés de chiffres et de cartes, j'en ai quand même retenu une. C'est que toutes ces patates futures d'urbanisation et de développement touristique sont bien localisées sur le littoral. Nous avons donc une pression forte sur le littoral qui va être augmentée, augmentée, et il y a une fuite en avant. Mon propos, dans ce que j'ai dit à la table ronde, c'était plus que vous vous engagiez à une réflexion sur jusqu'où nous pouvions aller, quelles sont les limites du territoire. Monsieur, vous avez balancé un chiffre, je dis bien « balancé », parce que vous ne l'avez pas justifié de 3 millions, 3,3 millions, 3,5 millions de personnes qui seraient nécessaires. Alors je ne vois pas la nécessité d'avoir autant de personnes. Sur quoi reposent vos arguments ?

Pour terminer, puisque nous parlons des golfs, je voudrais donner un seul chiffre. Le golf de Juvignac, près de Montpellier, consomme 2 000 m³ par jour. Pour donner un ordre d'idée, le volume d'une piscine olympique est 2 400 m³. Tous les jours pratiquement, cela est prélevé dans le milieu naturel, ce qui est en fait une nappe d'accompagnement dont 50 % est de l'eau superficielle.

Jean-Paul VOLLE, professeur émérite, géographe à l'Université Paul Valéry-Montpellier 3

Madame, j'ai bien précisé que derrière les cartes et les chiffres, etc., il y avait un élément qui était celui du mode dans lequel nous nous situons. Ce mode-là est un mode qui n'est pas une fuite en avant, il était distancieux. La consommation d'eau au seuil des années 80 était chiffrée aux alentours de 150 m³, et là, nous sommes tombés à 137. Des économies ont donc déjà été faites. Mon propos est de dire que si nous continuons dans la même logique, nous serons aux alentours d'une centaine de millions de litres par jour en besoins supplémentaires. Si nous continuons dans la même logique ! J'ai bien dit quand même que derrière le grand principe d'aménagement du territoire cohérent, il fallait penser à un mode différent d'usage de ce que j'ai appelé la ressource territoriale. Et la ressource territoriale contient de l'eau. Je suis donc favorable à une réflexion sur le changement d'usage qui est fait des territoires. J'y suis très favorable, mais je l'analyse non pas sous la vision pessimiste du trop d'individus, je l'analyse sous l'angle optimiste de la réponse que les politiques peuvent amener, et que la société civile doit prendre en charge dans son devenir. Il me semble que nous sommes placés devant cette situation, où les limites sont atteintes, et progressivement, il y a des choses qui changent. C'est sur ce changement-là que j'espère pouvoir un jour, en tant que citoyen, agir tout doucement.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Avez-vous des réactions par rapport au golf ?

De la salle

Juste pour information, le golf de Juvignac qui est voisin consomme 2 000 m³ d'eau par jour, mais sur une période bien déterminée, qui est la période estivale, soit environ deux mois par an. Le reste de l'année, c'est beaucoup moins, et ce serait bien superflu de mettre 2 000 m³ d'eau par jour en plein mois de janvier. Je n'en vois pas l'intérêt. J'imagine qu'ils savent gérer un petit peu leur système d'arrosage. Ensuite, s'il y avait une pénurie d'eau, je crois que la charte sur l'eau ferait que nous stopperions tout de suite l'arrosage, sur des zones bien déterminées. Le Préfet peut le mettre en route du jour au lendemain. Que l'on fasse adapter la loi n'est pas notre problème, c'est plutôt celui de l'État. En tout cas, nous serons là pour le faire si on nous le demande. Si la consommation vous paraît excessive, il y a peut-être un intérêt à faire appel à Aqua Domitia ou à la réutilisation des eaux usées.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Madame Jullian, un mot de la fin.

Agnès JULLIAN, vice-présidente du Conseil régional déléguée au tourisme

Avec plaisir, d'autant plus que sur la critique qui est faite, de dire que nous voulons peut-être développer le tourisme parce que c'est de l'emploi et de l'économie, nous voulons le développer, mais avec beaucoup de sérénité et surtout beaucoup de précautions. Je crois que ce programme Aqua Domitia est surtout là pour répondre aux enjeux de l'environnement, pour préserver cette ressource en eau aussi, puisque quand on crée ce réseau additionnel, c'est aussi pour anticiper sur les besoins. Contrairement à ce qui vient d'être dit, si nous avons à mener ce grand projet qui est un projet ambitieux, c'est aussi totalement en cohérence avec vos attentes, et certainement vos réserves. C'est-à-dire que c'est justement pour ne pas arriver à des situations qui seraient inexplicables, parce que nous n'aurions pas anticipé sur cette demande et sur cette croissance.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Une dernière intervention.

De la salle

Je vais vous faire un petit raisonnement de bonne mère de famille. Je suis mère de famille de quatre enfants, si on me dit du jour au lendemain : « Ce n'est pas difficile Madame, votre revenu va passer de 1 200 euros à 2 000 euros, eh bien je vais claquer tout mon revenu ». Là, que faites-vous avec l'eau ? Du jour au lendemain, on vous dit : « On va vous amener de l'eau, plein d'eau va arriver ». Croyez-vous que cela va vous aider à faire des économies ?

Agnès JULLIAN, vice-présidente du Conseil régional déléguée au tourisme

Excusez-moi, mais je n'ai pas du tout compris votre raisonnement.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

En fin de compte, s'il y a un apport facile de l'eau, cela ne va pas inciter les personnes à faire des économies et à baisser leur consommation.

Agnès JULLIAN, vice-présidente du Conseil régional déléguée au tourisme

Ce que vous préconisez, c'est peut-être d'arriver un jour dans une situation de pénurie d'eau.

De la salle

Nous sommes ici dans la ville d'Agde, régulièrement, des arrosages de pelouse se font. Nous avons besoin de pelouse verte, alors que nous sommes dans le sud, que le soleil grille tout cela allègrement. Cela suffit. L'eau qui coule le soir partout, qui inonde toutes les rues, je ne vois pas très bien à quoi cela sert. De l'eau qui coule sur du goudron. Après, on peut dire qu'il nous faut Aqua Domitia pour continuer à amener de l'eau pour arroser le goudron. Je ne vois pas trop.

Agnès JULLIAN, vice-présidente du Conseil régional déléguée au tourisme

Je crois qu'il ne faut pas tout confondre. Nous sommes là dans un débat ambitieux, nous sommes en train de parler d'arrosages qui sont parfois...

De la salle

Raisonnement global et agir local. Il n'y a pas de petites économies.

Agnès JULLIAN, vice-présidente du Conseil régional déléguée au tourisme

Je représente l'institution régionale qui est là pour favoriser l'emploi, l'économie, et qui a donc ce grand projet qui est un projet ambitieux, qui répond partiellement à ces attentes. Je ne peux pas vous dire autre chose.

De la salle

Au niveau de la gestion des déchets par exemple, on dit qu'il est raisonnable de gérer au niveau local. Il y a des directives européennes dans ce sens. Nous, nous gérons local. Pourquoi, au niveau de l'eau, a-t-on besoin d'un robinet qui s'ouvre de l'extérieur ? Par exemple, certains pays développent les toilettes sèches, même chose pour les piscines naturelles. Évidemment, ce sont des voisins, ils n'ont rien compris à la sauce.

Agnès JULLIAN, vice-présidente du Conseil régional déléguée au tourisme

La première économie, c'est l'incitation. C'est donc effectivement le grand public, tout ce que vous entendez au quotidien, ce que nous pouvons également accompagner avec des plans pour des établissements de qualité. C'est faire de la communication, insister, mais nous ne pourrons pas tout faire. Nous ne sommes pas le grand manitou de toute l'eau. Il y a des actions sur lesquelles nous pouvons avoir une prise, d'autres sur lesquelles ce n'est pas possible. Vous parliez des déchets, mais ce n'est pas la compétence de la Région.

Philippe BAUCHET, région Languedoc-Roussillon

Nous avons annoncé des chiffres en début de réunion et en début de réunion précédente. Aqua Domitia est un élément d'une politique globale de l'eau, menée par la région. L'élément principal de cette politique globale qui est menée par la région, par ses partenaires du département, et avec l'Agence de l'eau, ce sont des économies d'eau. C'est ce qui va nous coûter le plus cher et c'est sur cela que nous allons faire le plus d'économies. Nous envisageons d'économiser 40 millions de mètres cubes d'eau par an, sur nos demandes, et cela va coûter 600 millions d'euros conjointement aux collectivités, à l'Agence de l'eau, aux départements de la Région sur les 15 ans qui viennent.

De la salle

Pourquoi ?

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Ce sont les fuites des réseaux.

Philippe BAUCHET, Région Languedoc-Roussillon

Il ne suffit pas de fermer son robinet quand on se lave les dents, contrairement à ce qu'on croit. Économiser de l'eau, c'est essentiellement tenir à un haut niveau de rendement des réseaux d'eau potable. Les économies d'eau, c'est cela.

De la salle

Ce sont les pertes, pas les économies. Ce n'est pas pareil.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Ce sont des fuites des réseaux qui sont en fin de compte de l'économie.

De la salle

Comment consomme-t-on moins ?

Philippe BAUCHET, Languedoc-Roussillon

Et aussi, nous consommons moins, mais la grosse majorité des économies que nous visons à faire, c'est déjà sur les réseaux d'eau potable, pour éviter que l'eau ne se perde avant qu'elle n'arrive à votre robinet.

Philippe MARZOLF, président de la Commission Particulière du Débat Public

Merci messieurs, mesdames. Nous ne sommes qu'au début du débat, c'est la deuxième réunion sur 13. La prochaine réunion sur la gestion, le prix de l'eau et de la gouvernance, la manière dont seront décidées ces utilisations, aura lieu le 13 octobre à Montpellier. Merci pour votre attention et pour votre participation.

La séance est levée à 21 heures 25.

Index

Nous vous informons que nous n'avons pas pu vérifier l'orthographe des noms et termes suivants :

Sereniani	36	Vintre	36
-----------------	----	--------------	----